

**Première partie – Croissance économique,
changements structurels et développement social**

CHAPITRE

2

**CHANGEMENT STRUCTUREL ET
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Pour parvenir à des résultats économiques robustes et soutenus se traduisant par un développement durable pour tous, l'Afrique doit adopter des stratégies de développement social en phase avec l'expansion de son industrie et des secteurs modernes de son économie.

L'industrialisation contribue puissamment à diversifier la structure de production des économies africaines et à créer de nouvelles possibilités d'emploi pour une main-d'œuvre toujours plus nombreuse.

Pour enregistrer une croissance économique soutenue et une réduction notable de la pauvreté, l'Afrique doit développer ses capacités productives, de façon à ce que la population en âge de travailler soit employée en nombre croissant et de manière de plus en plus productive. Les capacités productives nationales se développent grâce aux processus interdépendants de l'accumulation de capital et du progrès technologique qui, à leur tour, entraînent le changement structurel.

Le développement social est à la fois le résultat et le point de départ d'un programme de transformation structurelle réussi. Une main-d'œuvre saine et instruite, aux compétences élevées et utiles, va nécessairement de pair avec une adaptation des politiques industrielles et sociales qui favorise la diversification de l'économie, crée des possibilités d'emploi et réduit la pauvreté.

Les dynamiques démographiques et l'urbanisation qui caractérisent aujourd'hui l'Afrique présentent un tableau mitigé de défis et d'opportunités. Il est important de tenir compte de ces phénomènes sociaux dans un programme de transformation structurelle. L'urbanisation rapide du continent devrait être mue par le développement de l'industrialisation et un secteur des services compétent, à l'inverse des tendances observées par le passé.

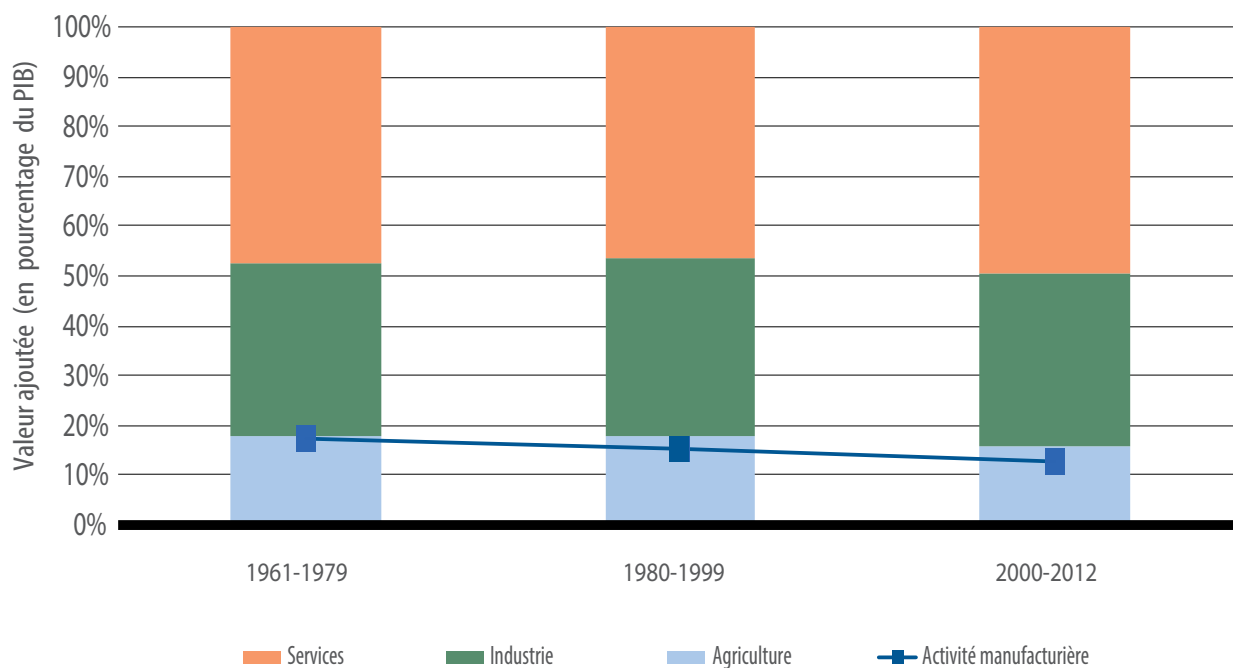
Le ratio emploi-population et le taux d'activité sont en hausse en Afrique. Cette tendance devrait se maintenir en raison de la croissance démographique actuelle. Le secteur informel continue de fournir la plus grande partie des débouchés d'emploi, malgré

les conditions de travail et les régimes de protection sociale inadéquats qu'il impose.

Le changement structurel a été minime depuis les indépendances. Les manufactures ont eu la croissance la plus lente et les services, celle la plus rapide. (figure 2.1). Ainsi la part de l'industrie est-elle restée pratiquement constante depuis les années 1960, à environ 35 % de la valeur ajoutée, et la contribution de l'activité manufacturière a-t-elle en fait baissé, conduisant à une désindustrialisation. Cette évolution est particulièrement prononcée dans les pays riches en ressources naturelles, où l'industrie est souvent centrée sur les activités touchant à l'exploitation minière, offrant peu d'emplois et établissant peu de liens avec les autres secteurs.

Après la baisse de croissance qui a touché tous les secteurs, sauf l'agriculture, pendant la période allant de 1980 à 1999, l'industrie a vu repartir sa croissance moyenne à partir de 2000, mais à un niveau inférieur à celui des premières années suivant les indépendances. Les manufactures ont eu la croissance la plus lente et les services, celle la plus rapide. (tableau 2.1).

L'industrialisation contribue puissamment à diversifier la structure de production des économies africaines et à créer de nouvelles possibilités d'emploi pour une main-d'œuvre toujours plus nombreuse.

FIGURE 2.1 : COMPOSITION DU PIB PAR SECTEUR, AFRIQUE, 1961-2012


Source : Calculs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

TABLEAU 2.1 : CROISSANCE TOTALE ET SECTORIELLE DU PIB, POUR CENT PAR ANNÉE

Croissance	1961-1979	1980-1999	2000-2012
PIB	4,9	2,4	4,9
Agriculture	3,3	3,3	3,6
Industrie	6,1	1,5	5,2
Activité manufacturière	4,4	1,7	3,1
Services	4,5	3,0	5,6

Source : Calculs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données) (source consultée en novembre 2014).

CROISSANCE ET CHANGEMENT STRUCTUREL SELON LES PARADIGMES STRATÉGIQUES

Depuis leur indépendance, les pays africains ont suivi un grand nombre de paradigmes de politique économique – en fonction des priorités complexes des organismes financiers internationaux – ce qui a souvent entraîné l'application de politiques répondant assez vaguement à leurs besoins et qui n'ont pas résolu leurs difficultés. Ces stratégies ont vu le jour avec la première phase de planification du développement (de 1960 à 1979), et se sont poursuivies par les programmes d'ajustement structurel (de 1980 à 1999) et la période de la quasi-planification (de 2000 à ce jour) (CEA, 2014).

Malgré ses faiblesses, la période de planification du développement qui a suivi les accessions à l'indépendance, qui prévoyait des politiques de substitution des importations en vue de développer l'industrie locale, a aidé les pays africains à leurs débuts. La part de valeur ajoutée du secteur agricole a décliné de façon régulière en Afrique, tandis que celles de l'activité manufacturière et des services suivaient une courbe en U inversé qui traduisait une augmentation de la valeur ajoutée et de l'emploi lorsque les niveaux de croissance étaient moins élevés, et une diminution de ces caractéristiques lorsque les niveaux de croissance étaient plus élevés (CEA, 2014) (figure 2.2). L'Afrique a donc bien connu un changement structurel de 1970 à 1979, mais celui-ci est resté limité faute, d'un socle industriel suffisant pour répondre à la demande interne, le secteur manufacturier ne pouvant dès lors guère contribuer à la transformation.

Les programmes d'ajustement structurel ont pesé sur le processus de transformation engagé pendant la période de planification. Suivant des conseils fondés sur le principe de l'avantage comparatif, ces programmes ont conduit à une redistribution de l'emploi de l'industrie et des services vers l'agriculture et le secteur informel. Malgré des augmentations du PIB par habitant associées au déclin de la part de valeur ajoutée agricole, la vitesse de ce déclin a été moindre que pendant la période suivant les indépendances. De même, la valeur ajoutée du secteur manufacturier a suivi une courbe dissymétrique en U inversé, mais au déclin moindre que pendant la période qui avait suivi les indépendances (CEA, 2014) (figure 2.3). La contribution de l'activité manufacturière à la transformation a été plus limitée que pendant la période de la planification.

Malgré une baisse de leur part de l'emploi total, les services ont vu leur part de valeur ajoutée augmenter constamment, ce qui a confirmé le fait que les licenciements entraînés par la privatisation des entreprises publiques avaient augmenté la part d'emploi de l'agriculture et de valeur ajoutée des services (figure 2.4).

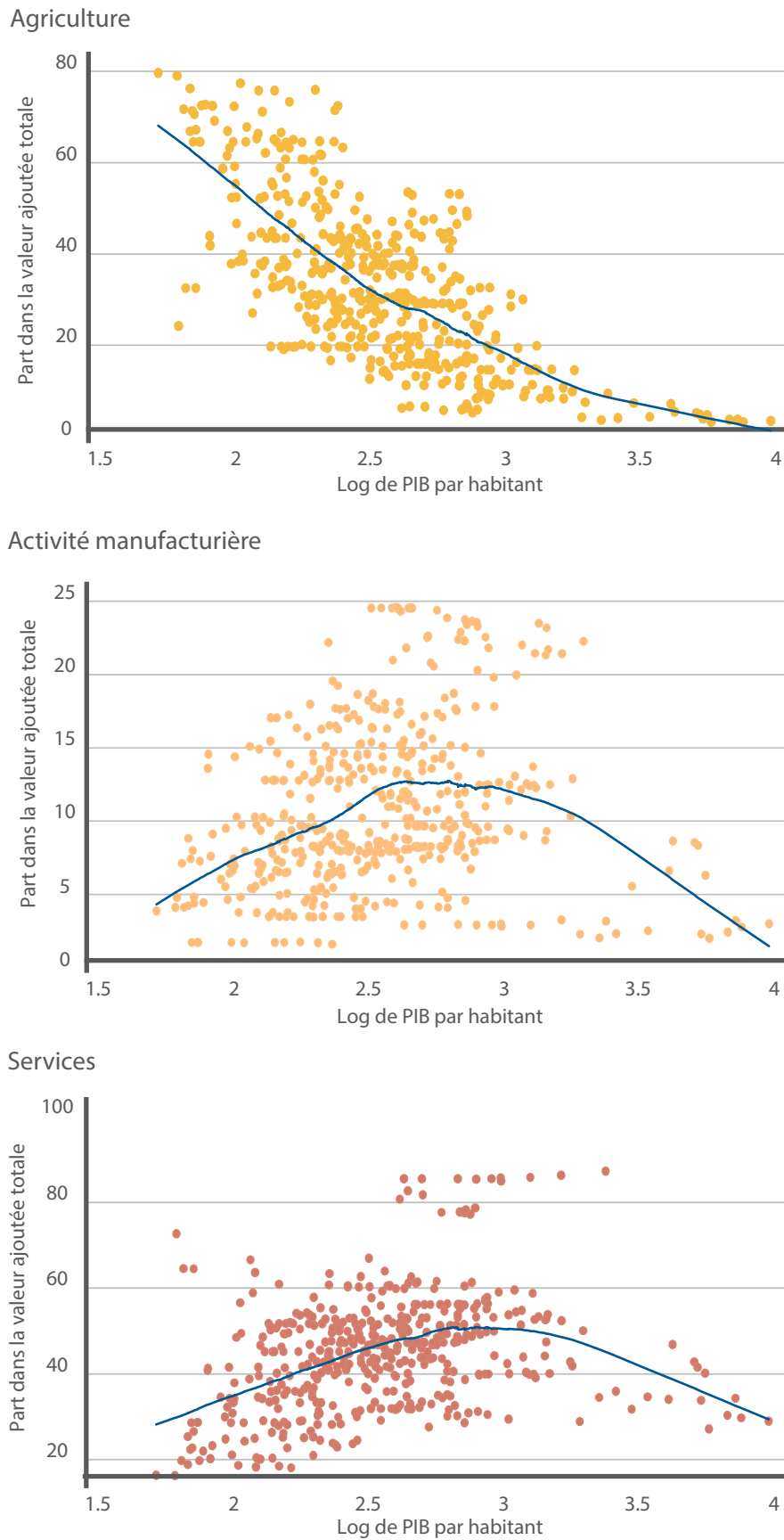
Au niveau sous-régional, le ralentissement de la croissance industrielle pendant la période des programmes d'ajustement structurel a été particulièrement prononcée en Afrique de l'Est et australe, tandis que la croissance ouest-africaine s'est montrée la plus résiliente.

Depuis 2000, la part de l'agriculture dans l'emploi a baissé avec la croissance, tandis que celles de l'industrie et des services ont progressé. La part de la valeur ajoutée agricole a continué de baisser et celle de l'industrie et des services d'augmenter (figure 2.5). Bien que les opportunités d'emploi dans le secteur manufacturier aient enregistré une hausse constante, celle-ci a été moins forte que pendant la période de la planification (quoique plus rapide que pendant celle des programmes d'ajustement structurel) (CEA, 2014).

À l'échelon sous-régional, dans l'ensemble, la reprise de la croissance après 2000 a été portée par une croissance industrielle accélérée de l'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Ouest, et des services en Afrique centrale, de l'Est et de l'Ouest (figures A2.1 à A2.3 de l'annexe 2). L'Afrique de l'Ouest a contribué de façon significative à la croissance industrielle du continent au cours des dernières années, avec une croissance annuelle de plus de 8 %.

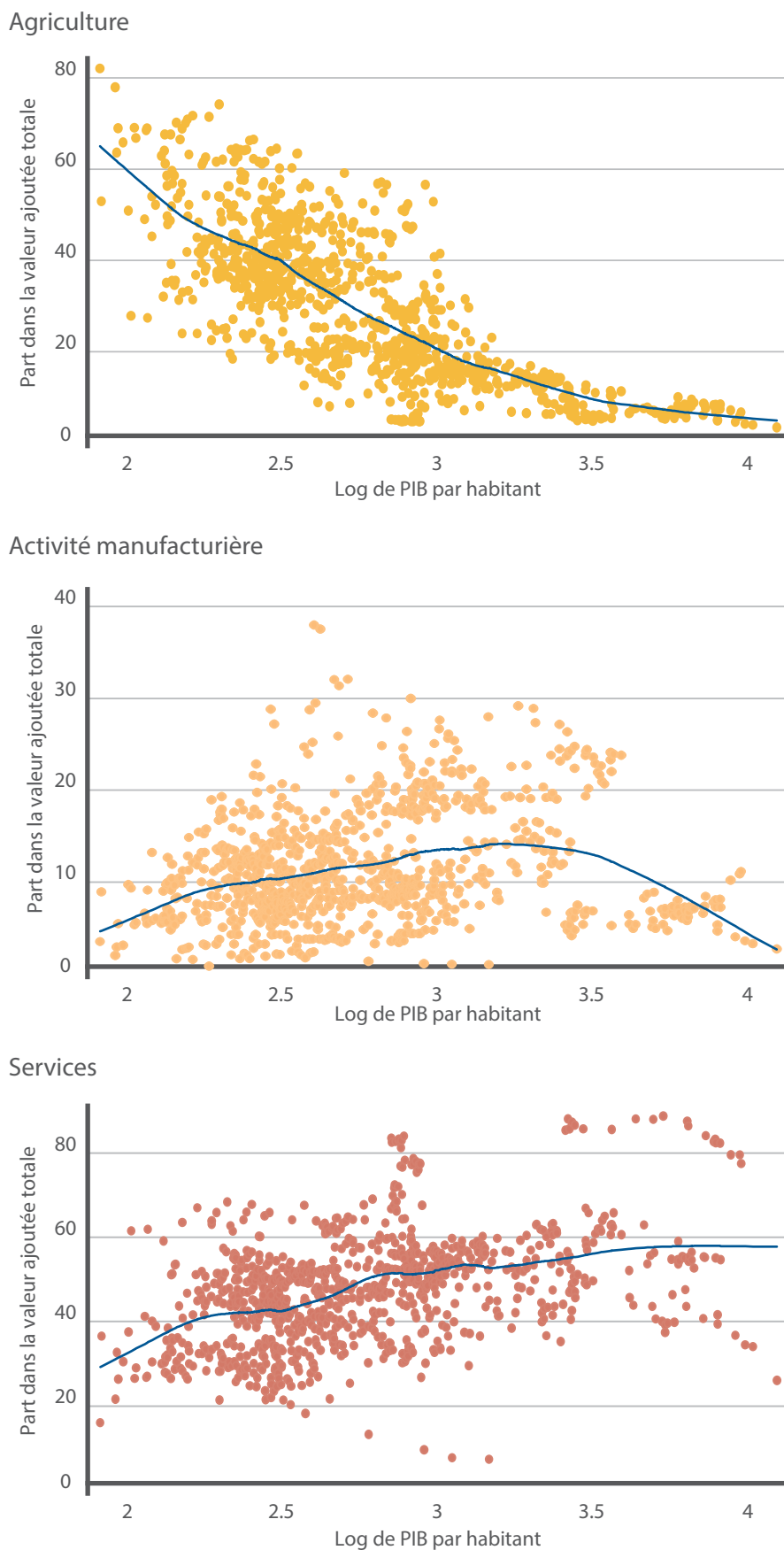
Qui dit croissance industrielle ne dit toutefois pas croissance manufacturière : en l'occurrence, la catégorie générale a dépassé la catégorie particulière aux niveaux régional comme sous-régional (figure 2.6). Pendant la période de 2000 à 2012, la croissance industrielle moyenne a été 3,6 fois plus forte que la croissance manufacturière en Afrique australe – un écart particulièrement marqué – et 2,7 fois plus forte que celle de l'activité manufacturière en Afrique de l'Ouest.

FIGURE 2.2 : PARTS SECTORIELLES DANS LA VALEUR AJOUTÉE, AFRIQUE, 1970-1979



Source : Calculs fondés sur la base de données des comptes nationaux de la Division de statistique de l'ONU et sur les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT), 8e éd., de l'Organisation internationale du travail (OIT).

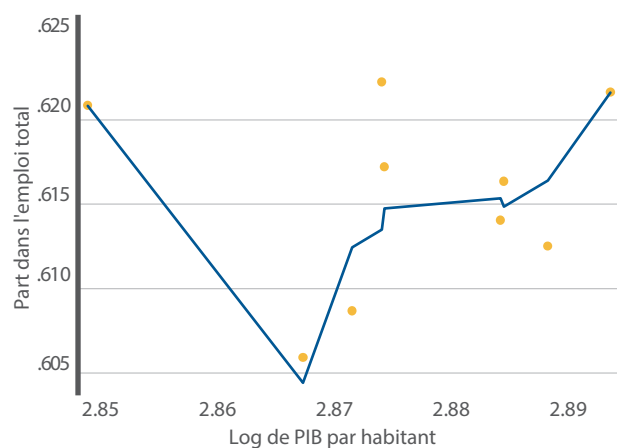
FIGURE 2.3 : PARTS SECTORIELLES DANS LA VALEUR AJOUTÉE - AFRIQUE, 1980-1999



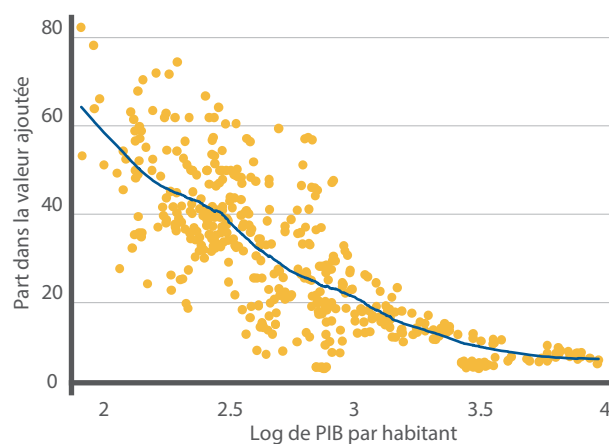
Source : Calculs fondés sur la base de données des comptes nationaux de la Division de statistique de l'ONU et sur les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT), huitième éd., de l'Organisation internationale du Travail.

FIGURE 2.4 : PARTS SECTORIELLES DANS L'EMPLOI ET LA VALEUR AJOUTÉE, AFRIQUE, 1991-1999

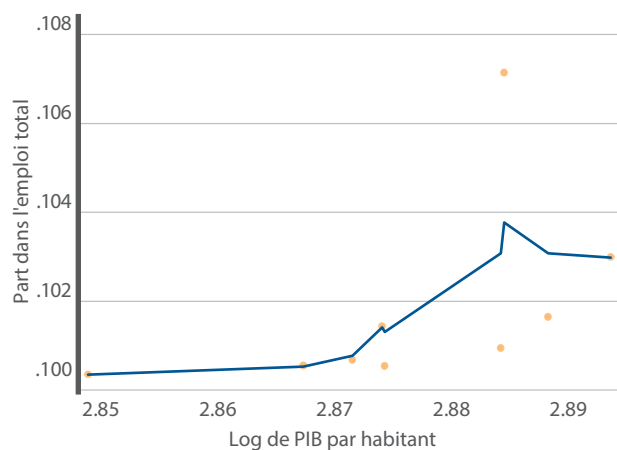
Agriculture
Emploi (agriculture)



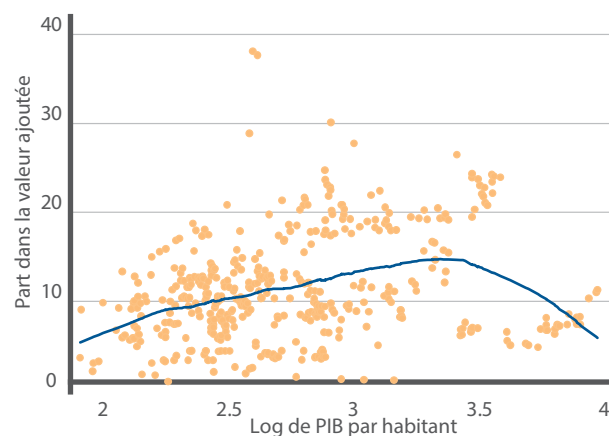
Valeur ajoutée (agriculture)



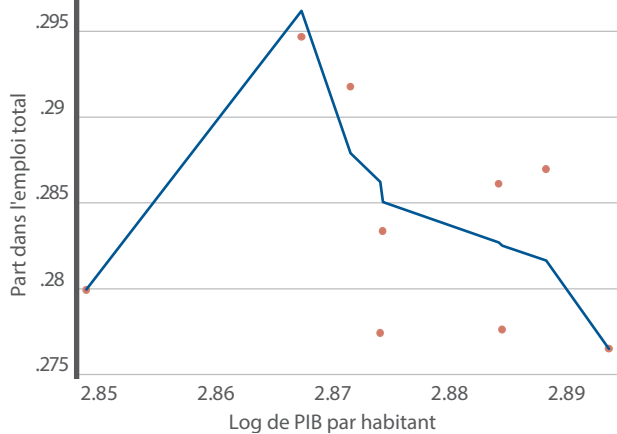
Industrie
Emploi (industrie)



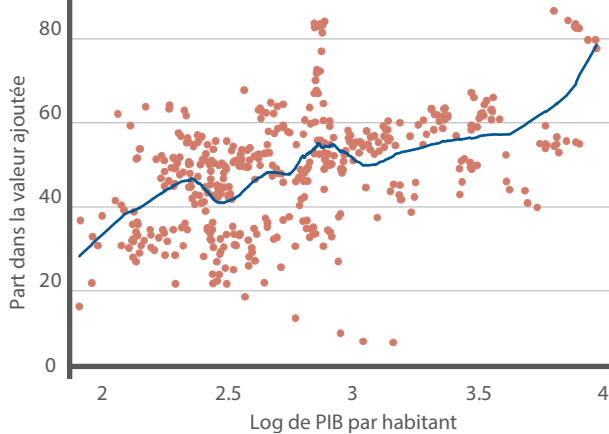
Valeur ajoutée (activité manufacturière)



Services
Emploi



Valeur ajoutée (services)

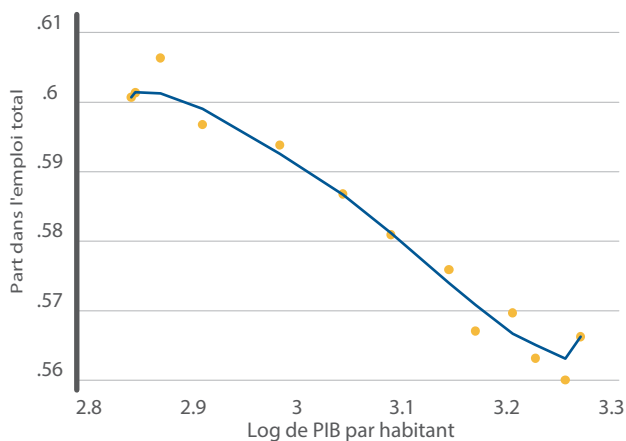


Source : Calculs fondés sur la base de données des comptes nationaux de la Division de statistique de l'ONU et sur les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT), huitième éd., de l'Organisation internationale du Travail.

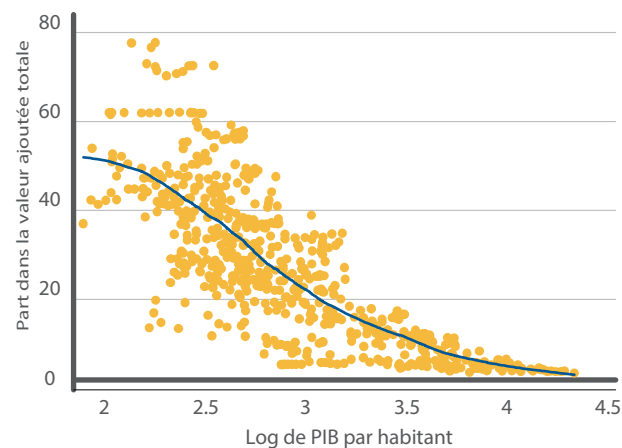
FIGURE 2.5 : PARTS SECTORIELLES DANS L'EMPLOI ET LA VALEUR AJOUTÉE - AFRIQUE, 2000-2012

Agriculture

Emploi (agriculture)

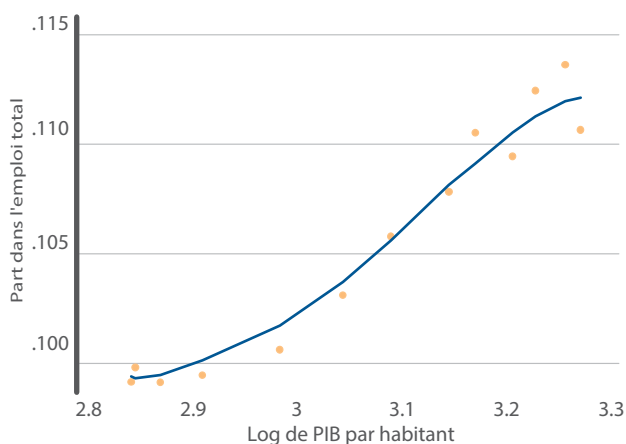


Valeur ajoutée (agriculture)

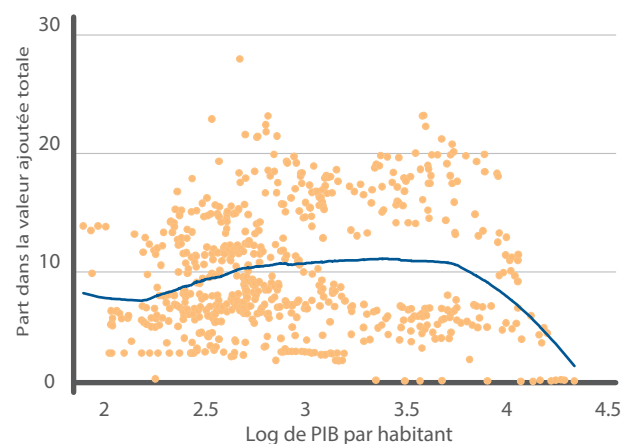


Industry

Emploi (industry)

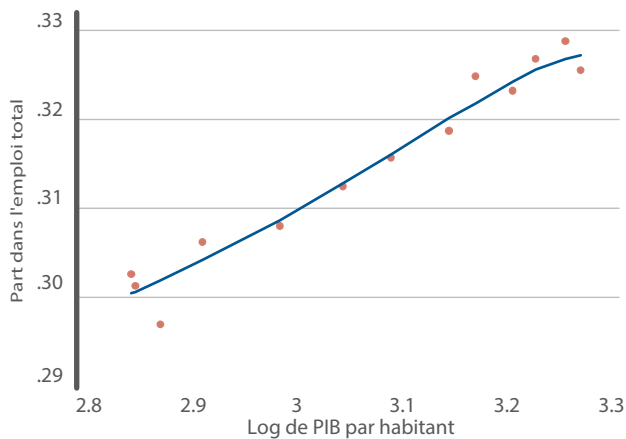


Valeur ajoutée (activité manufacturière)

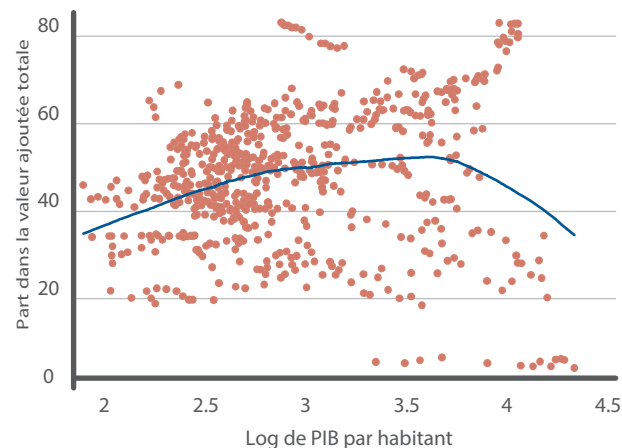


Services

Emploi



Valeur ajoutée (services)



Source : Calculs fondés sur la base de données des comptes nationaux de la Division de statistique de l'ONU et sur les données de l'Organisation internationale du Travail.

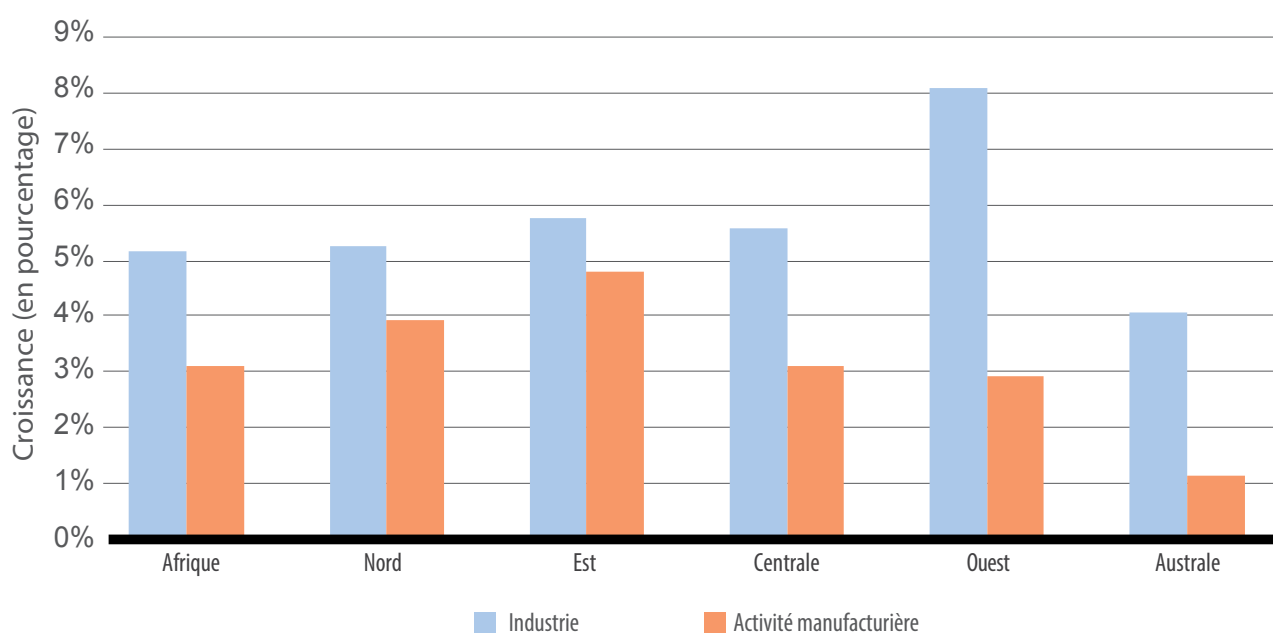
Des différences entre les performances sectoriels apparaissent également selon les groupes économiques. Pendant la période de 2000 à 2012, par exemple, les pays exportateurs de pétrole ont affiché une croissance moyenne (et industrielle) plus élevée que celle des pays importateurs de pétrole (pour les groupes de pays, voir la note statistique). La part de l'industrie du PIB est également plus élevée dans les pays exportateurs de pétrole. Dans les deux groupes, les services sont restés le principal moteur du PIB avec des parts respectives de 47 % et 61 %¹.

Comme les pays exportateurs de pétrole, les pays africains riches en ressources minérales ont profité au cours de la dernière décennie des prix élevés des matières premières et de la forte demande dont celles-ci font l'objet de la part des marchés émergents que sont notamment la Chine et l'Inde (voir la note statistique). Ce fait ne se reflète toutefois pas dans le taux de croissance moyen des pays africains en question, plus faible que celui des pays pauvres en ressources minérales. Ces derniers ont également enregistré de meilleurs résultats dans les

trois secteurs, celui des services se distinguant par la croissance la plus rapide, et celui de l'agriculture par la plus lente. La part plus élevée des services dans le PIB des pays riches en ressources minérales a fait que ce groupe a assumé la plus grande part de la croissance globale².

Les caractéristiques géographiques affectent la composition sectorielle du PIB, les pays sans littoral s'appuyant plus sur l'agriculture que les pays côtiers (CEA et CUA, 2014). Les pays enclavés peuvent également rencontrer plus de difficultés dans le développement de leur industrie, les coûts disproportionnellement élevés du commerce et des transactions ainsi que le mauvais accès aux ports pouvant les empêcher de tirer parti des échanges régionaux et mondiaux. La transformation structurelle peut donc s'y avérer plus lente. Toutefois, entre 2000 et 2012, la croissance du PIB (soutenue par l'agriculture) a été plus forte dans les pays sans littoral que dans les pays côtiers (voir la note statistique).

FIGURE 2.6 : TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIEL ET MANUFACTURIER PAR SOUS-RÉGION, 2000-2012



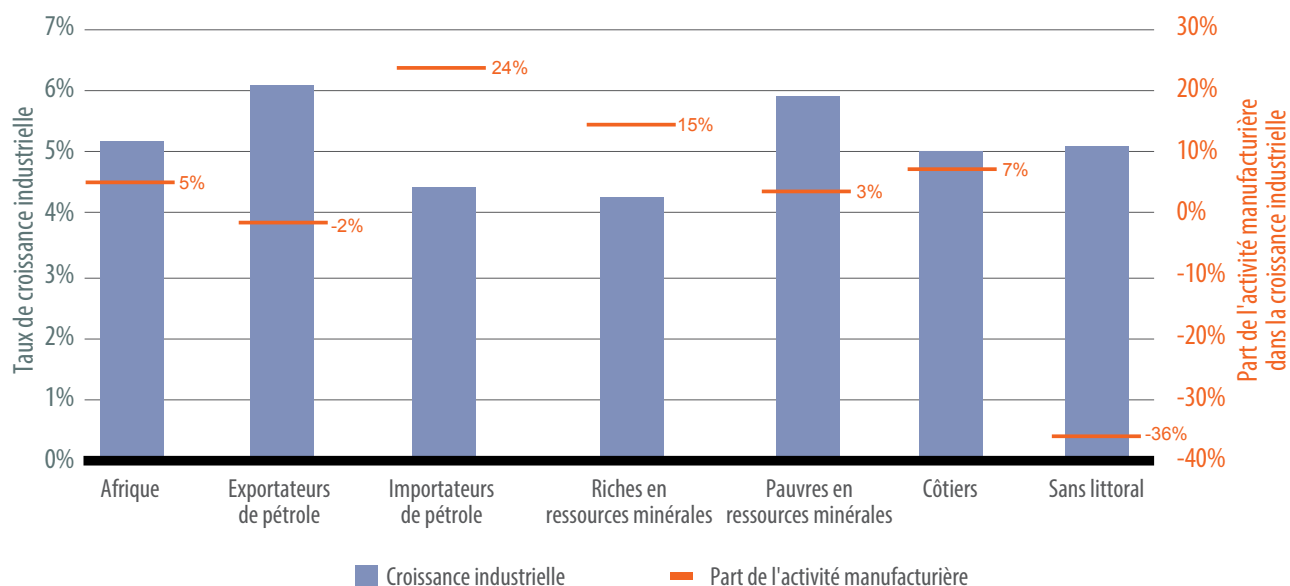
Source : Calculs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

La contribution du secteur manufacturier est particulièrement faible dans les pays exportateurs de pétrole, ceux pauvres en ressources minérales et ceux sans littoral (figure 2.7). Dans les deux premiers groupes, cette contribution réduite tient de la faible part de l'activité manufacturière dans la production industrielle (respectivement 16 et 11 %). Dans les pays enclavés, la croissance manufacturière est inférieure à la croissance industrielle.

À l'échelon régional, la part de l'activité manufacturière dans la production industrielle s'élève à 33 %, mais sa contribution à la croissance industrielle reste faible dans l'ensemble, à 5 %, et plutôt négligeable dans les pays exportateurs de pétrole (-2 %), pauvres en ressources minérales (3 %) et sans littoral (-36 %), ce qui souligne le manque de changement structurel – les services ayant été plus importants pour la croissance économique – et les défis structurels et de politiques à surmonter pour le développement de long terme de l'Afrique (encadré 2.1).

En Afrique, la part de l'activité manufacturière dans la production industrielle s'élève à 33 %, mais sa contribution à la croissance industrielle reste faible dans l'ensemble, à 5 %, ce qui souligne le manque de changement structurel.

FIGURE 2.7 : CONTRIBUTION MOYENNE DE L'ACTIVITÉ MANUFACTURIÈRE À LA CROISSANCE INDUSTRIELLE, 2000-2012³



Source : Calculs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

ENCADRÉ 2.1 : L'IMPORTANCE DE BONNES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES POUR LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ

C'est grâce à sa transformation structurelle, c'est-à-dire à la redistribution des ressources des secteurs à faible productivité vers les secteurs à haute productivité – que la Chine a pu assurer la forte croissance de sa productivité de 1978 à 1995 (voir Fan et al., 2003). De 1950 à 1975 (l'« âge d'or » de la productivité), l'Amérique latine a vu la croissance annuelle de sa productivité dépasser les 4 %. L'Afrique peut-elle faire de même ?

CEA (2014) adopte l'approche de De Vries et al. (2013), consistant à décomposer pour 11 pays africains, la productivité agrégée du travail selon deux sources – la productivité résultant d'une réallocation des ressources à l'intérieur des secteurs et la productivité résultant de la réaffectation des ressources entre secteurs (changement structurel) – et examiné l'effet des politiques sur la productivité pour les trois ères de politiques de développement mentionnés précédemment.

Pendant la période des programmes d'ajustement structurel, cinq des huit pays qui ont appliqué de telles politiques ont assisté à une baisse de la productivité du travail : l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Nigéria et la Tanzanie. Le Botswana et Maurice, qui n'avaient pas suivi cette voie, ont pratiquement doublé leur productivité. Les huit pays en question ont vu leur productivité reprendre pendant la période de quasi-planification.

Dans la moitié des pays qui ont adopté des programmes d'ajustement structurel, la contribution de la transformation structurelle d'ordre statique a faibli (le travail ne s'est pas suffisamment déplacé vers les secteurs à plus forte productivité) et, dans presque tous les pays, la contribution à la productivité globale du changement structurel d'ordre dynamique s'est réduite (la productivité des secteurs en expansion

n'a pas augmenté plus rapidement que celle des secteurs en régression). La perte de productivité industrielle et manufacturière qui a marqué la période des programmes d'ajustement structurel (pour la plupart des pays qui ont appliqué de tels programmes) semble cependant coïncider avec la hausse de la productivité agricole. Après 2000, lorsque la productivité des secteurs industriel et manufacturier a commencé à reprendre, celle du secteur agricole a ralenti. La reprise de la productivité manufacturière après 2000 s'explique pour l'essentiel par une plus grande transformation structurelle d'ordre statique plutôt que dynamique.

La productivité des services s'est améliorée dans la moitié des pays pendant la période des programmes d'ajustement structurel, et dans la majorité d'entre eux après 2000. Pour la plupart des pays, la contribution du changement structurel d'ordre statique à la productivité agrégée du secteur des services a été positive pendant les trois politiques de développement.

Une analyse plus poussée dans CEA (2014) examinant les déterminants d'une transformation structurelle porteuse de productivité accrue, met en avant le rôle positif et considérable joué à cet égard par la planification économique, la qualité institutionnelle, la stabilité politique et le développement du capital humain. Elle souligne également que la qualité de la politique macroéconomique est essentielle au changement structurel, ce qui justifie le retour d'un certain degré de planification économique et met l'accent sur le rôle de l'État dans les plans de développement.

Les politiques encourageant l'ouverture des échanges ne favorisent pas nécessairement la productivité. En effet, cette ouverture a compromis la productivité pendant la période de 1980 à 2010. Ce constat est étayé par l'effet négatif de la diversification des

exportations sur la productivité résultant de la dépendance du continent à l'égard de ses exportations de matières premières. Bien qu'elles aient augmenté au fil des ans, les exportations africaines sont restées axées sur les produits agricoles de base, les ressources minérales brutes et le pétrole non raffiné, accroissant ainsi la vulnérabilité des économies face aux chocs mondiaux. L'ajout de valeur et la diversification des exportations sont des moyens de sortir de cette passe difficile.

Le commerce intra-africain est plus diversifié et industrialisé que les exportations vers le reste du monde, même si sa part dans les échanges totaux de l'Afrique demeure inférieure à 15 %⁴. Cette proportion doit augmenter, car le commerce intra-africain a une influence positive sur le changement structurel (CEA et CUA, 2014). Dans CEA et CUA (2012) sont proposées des politiques commerciales, telles que la coopération avec des entités privées, qui encouragent l'intégration régionale, la création de valeur ajoutée et l'industrialisation (les chapitres 3, 4 et 5 fournissent de plus amples analyses à ce sujet).

Le capital humain est important pour la productivité. L'espérance de vie, les dépenses publiques et privées consacrées à la santé, et l'enseignement supérieur sont des facteurs qui ont un effet positif important sur ce capital – encore que les résultats de l'Afrique en matière d'enseignement supérieur laissent à désirer. Des institutions de haute qualité assurant de faibles niveaux de corruption et des réglementations efficaces, couplées avec la stabilité politique et l'absence de conflit, sont également des facteurs positifs – tout comme les facteurs macroéconomiques tels que les taux de change compétitifs ou les taux d'inflation faibles.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CHANGEMENT STRUCTUREL : UNE RELATION BIDIRECTIONNELLE

Les résultats économiques récents de l'Afrique n'ont pas suivi une trajectoire de développement inclusive et durable. Le faible niveau de développement du continent tient à la lenteur avec laquelle il s'affranchit des activités centrées sur les produits de base, situation qui soumet la croissance économique à une volatilité induite par le commerce, et entrave l'accumulation du capital physique et humain. L'espérance de vie – indicateur de santé – et l'enseignement secondaire sont fortement liés à la productivité et au changement structurel, qui vont de pair avec un capital humain de qualité. Les caractéristiques essentielles qui définissent le changement économique sont liées à la transformation sociale (CEA, 2014)⁵.

La politique sociale joue un rôle vital dans le renforcement de ces liens. La Malaisie, économie qui a réussi sa transformation, évalue ses futurs besoins en compétences manufacturières en identifiant les déficits actuels au niveau de l'offre. À Maurice, les inscriptions dans l'enseignement technique et professionnel représentent à peu près la moitié des inscriptions de l'enseignement secondaire et fournissent des qualifications et des compétences aux techniciens de niveau inférieur et moyen qui promeuvent le développement industriel. Maurice adapte également ses politiques sociales – notamment en matière d'amélioration des compétences, d'emploi et de protection sociale – à ses besoins d'industrialisation. Les politiques avisées de redistribution et d'investissement dans la recherche, l'innovation et l'amélioration technologique sont d'autres moyens importants utilisés par des pays comme Maurice pour parvenir à un développement social plus équitable et ouvert à tous (Centre africain pour la transformation économique, 2014).

La croissance inclusive est fondamentale pour une pleine contribution du changement structurel à la transformation. Cela étant, la pauvreté sévit encore en de nombreux endroits du continent, qui compte sept des dix sociétés les plus inégales du monde à de nombreux égards, dont la richesse, le revenu et l'accès aux services publics. Pour que le développement inclusif devienne réalité, et en réponse à l'appel de ses États membres en faveur

d'un cadre de développement africain, la CEA a mis au point un indice de mesure de l'inclusion sociale (encadré 2.2).

Les informations nationales fournies par l'IADS peuvent contribuer à informer les décideurs sur les déterminants de l'exclusion dans leurs pays respectifs, et leur permettre de mettre au point des politiques visant à réduire l'exclusion dans telle ou telle dimension du développement. Calculer de l'IADS peut aider les pays à améliorer leurs collectes des données (en particulier au niveau déconcentré) et à renforcer leur capacité de suivi des progrès réalisés dans leur action contre la pauvreté et l'exclusion.

L'IADS peut constituer un outil puissant de suivi et d'orientation des investissements sociaux, ainsi que de détermination des transferts budgétaires qui pourraient s'effectuer vers des niveaux décentralisés des pouvoirs publics pour un développement économique plus inclusif.

PAUVRETÉ ET INÉGALITÉ

On estime à 366 millions le nombre de personnes qui, en 2015, vivront encore avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour en Afrique (Banque mondiale, 2014).

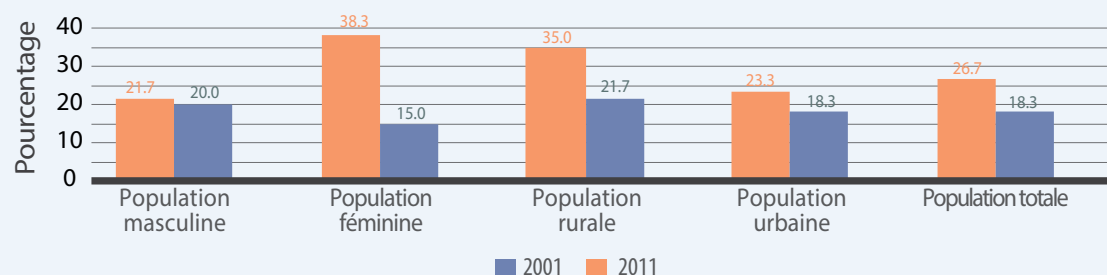
L'élasticité croissance-pauvreté (effet sur la pauvreté d'une augmentation de croissance de 1 %) dans les pays africains riches en ressources – c'est-à-dire les pays où la rente tirée des ressources représente plus de 15 % du PIB – est de -1,157⁶. Cet effet de la croissance sur la pauvreté est plus faible que toutes les autres moyennes régionales, ce qui souligne les liens ténus qui existent entre le secteur des matières premières et l'économie au sens large de ces pays. L'élasticité croissance-pauvreté est deux fois plus élevée en Asie, et trois fois plus élevée en Amérique latine (Fosu, 2011). Une faible élasticité croissance-pauvreté reflète le déséquilibre structurel qui existe entre les secteurs de haute intensité de capital et la réduction de la pauvreté par une véritable création d'emplois.

ENCADRÉ 2.2 : L'INDICE AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Axé sur la prise en compte du cycle de vie ou de toutes les étapes de la vie, l'indice africain de développement social (IADS) vise à mesurer les progrès réalisés dans la réduction de l'exclusion humaine dans divers aspects du bien-être, dont la santé, l'éducation, l'emploi et le revenu. Sa grande particularité est qu'il peut être utilisé aux niveaux régional, national et infranational pour évaluer les effets de l'exclusion sur différents pays, lieux et groupes de population, et relever les inégalités au sein des pays et entre ceux-ci. L'IADS peut être utilisé pour déterminer les déterminants de l'exclusion dans chaque pays ou sous-région et jauger l'impact des politiques sociales sur l'exclusion.

L'outil est actuellement mis à l'essai dans cinq pays africains. Les conclusions préliminaires provenant du Maroc indiquent que l'exclusion, calculée au moyen de l'IADS, y a reculé d'un tiers de 2001 à 2011 – en particulier pour les femmes, dont les taux ont baissé de près de deux tiers, alors que cette baisse a été de moins d'un dixième pour les hommes (figure 1).

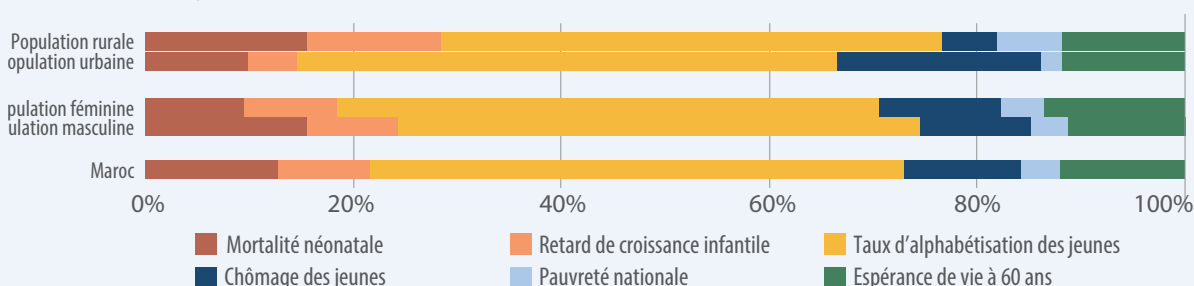
ENCADRÉ 2.2, FIGURE 1 : TENDANCES EN MATIÈRE D'EXCLUSION AU MAROC, PAR GROUPE SOCIAL, 2001-2011



Source : Calculs de la Commission économique pour l'Afrique fondés sur les données du Haut-Commissariat marocain au plan.

Une ventilation supplémentaire de l'IADS par sous-groupe permet d'évaluer la contribution de divers facteurs à l'exclusion globale. Le chômage des jeunes est probablement le principal facteur d'exclusion dans les zones urbaines du Maroc et les problèmes de santé, aux premiers stades de la vie, semble toucher les garçons plus que les filles (figure 2).

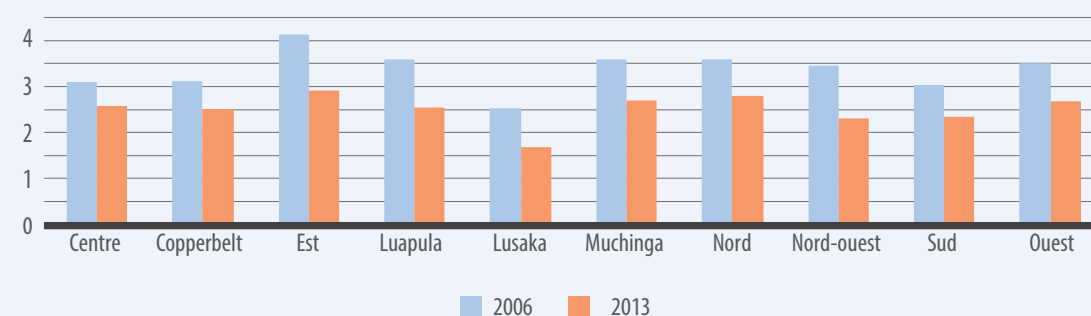
ENCADRÉ 2.2, FIGURE 2 : VENTILATION DE L'IADS DU MAROC PAR DIMENSIONS ET PAR SOUS-GROUPE DE POPULATION, 2010-2012



Source : Calculs de la Commission économique pour l'Afrique fondés sur les données du Haut-Commissariat marocain au plan.

En Zambie, l'exclusion a régressé dans toutes les régions, mais la ventilation par période et par lieu met en évidence des différences d'une région à l'autre, attestant la particularité du pays en ce qui concerne l'évolution géographique de l'exclusion (figure 3).

ENCADRÉ 2.2, FIGURE 3 : L'IADS EN ZAMBIE, PAR RÉGION, 2006-2013



Source : Calculs de la Commission économique pour l'Afrique fondés sur les résultats des enquêtes nationales effectuées en 2006 et 2010 concernant la santé et les conditions de vie (Zambian Demographic and Health Survey ; Living Conditions Monitoring Survey).

La réactivité de la pauvreté à la croissance économique est affaiblie en Afrique par l'inégalité socioéconomique persistante. Les inégalités grandissantes autant au niveau des opportunités que des acquis, réduisent sensiblement les bénéfices que les pauvres peuvent tirer de la croissance (Ravallion, 2001 ; Fosu, 2011). L'inégalité qui caractérise la répartition des biens et l'accès aux services publics, dont l'enseignement et les soins de santé, élargit le fossé qui sépare les nantis des démunis, créant un cercle vicieux d'inégalité, de pauvreté et d'exclusion. Selon les informations disponibles, les inégalités sont à la hausse dans les pays et entre les groupes de population, ce qui crée des conditions propices à l'instabilité sociopolitique.

DÉMOGRAPHIE ET URBANISATION

L'Afrique connaît une évolution sans précédent de sa démographie et de son urbanisation. Le changement structurel amorcé est bien plus lent qu'il ne l'a été pour les économies transformées de l'Asie de l'Est. La trajectoire de croissance des pays est-asiatiques est allée de pair avec une évolution démographique positive qui, apparemment, a été liée aux transitions de la région dans le domaine de la fertilité. Le déclin de celle-ci a fait évoluer les structures d'âge de ces pays d'une façon hautement propice à leur croissance économique et leur a donné les moyens de tirer parti de cette évolution démographique.

Une transition démographique qui se traduit par une augmentation de l'espérance de vie et un déclin de la fertilité a des effets directs et différents à toutes les étapes du cycle de vie (encadré 2.3). La baisse du taux de fertilité total de l'Afrique – qui reste aux alentours de cinq enfants par femme – est lente (Bongaarts, 2013). Une augmentation de la part de la population en âge de travailler se traduit par une augmentation de l'offre de main-d'œuvre et du potentiel de production, et par un dividende démographique si le marché du travail absorbe cette nouvelle vague de travailleurs. La population africaine devrait augmenter de 3,2 milliards de personnes (sur les 4 milliards prévus pour le monde) d'ici à 2100. Quant à la population africaine en âge de travailler, elle augmentera de 2,1 milliards de personnes pendant la même période et représentera 41 % de la population mondiale en âge de travailler, soit une forte augmentation par rapport aux 12,6 % de 2010 (Drummond et al, 2014).

Adéquatement exploité, une part plus grande de la population en âge de travailler, se traduisant par un ratio de dépendance économique réduit, peut conduire à un accroissement de la production, de l'épargne et de l'investissement (Lee, 2003 ; Galor, 2005). Dans les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique, la croissance démographique est le principal moteur de la main-d'œuvre à long terme, et la décomposition par âge indique que l'explosion du

ENCADRÉ 2.3 : LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE – UN DIVIDENDE À RÉALISER

La transition démographique de l'Afrique est atypique par rapport aux autres régions, à commencer par l'Asie de l'Est. Le niveau de départ africain est beaucoup plus bas. Dans les années 50, la part des 15-64 ans dans la population était de 55 % en Afrique et de 60 % en Asie. La transition africaine est plus longue. Alors que l'Asie a amorcé la sienne dans les années 70, en Afrique, elle a débuté au milieu des années 80, et son pic, prévu vers 2090, se situera à un niveau relativement moins élevé que celui des autres régions. La transition africaine est aussi beaucoup plus lente, puisqu'elle s'étend sur environ trois générations au lieu d'une seule comme dans les autres régions.

La transition démographique n'est pas non plus homogène sur l'ensemble du

continent. L'Afrique du Sud, le Botswana, Cabo Verde, les Seychelles et Maurice ont presque achevé la leur, dans un laps de temps comparable à ceux de l'Asie et de l'Amérique latine. En raison de la chute rapide de leurs taux de mortalité et de fertilité, la part de leurs populations en âge de travailler a augmenté de presque 20 points de pourcentage.

Les effets économiques de la transition sur le continent sont notables. Le changement de la structure d'âge favorise l'épargne, l'accroissement de la main-d'œuvre féminine et la réduction de la fertilité (Bloom et al., 2009 ; Soares et Falcao, 2008). Compte tenu du recul de la mortalité infantile, les parents préfèrent avoir moins d'enfants et mettre davantage l'accent sur

la qualité de l'instruction et de la santé, lesquelles (en théorie) augmentent la productivité (Rosenzweig, 1990 ; Soares, 2005). Le pays africain médian, qui affiche un niveau initial de revenu par habitant d'environ 550 dollars des États-Unis. en 2010, peut espérer bénéficier d'un dividende démographique – au-delà de la croissance qui serait enregistrée sans modification de la structure démographique – d'environ 1 350 dollars des États-Unis. d'ici à 2100. Le PIB par habitant qui en résulte, d'un montant de 3 865 dollars des États-Unis, est de 56 % supérieur à celui correspondant à l'hypothèse du statu quo de la population en âge de travailler (Drummond et al., 2014).

pourcentage de jeunes (la tranche des 15 à 29 ans) est la principale source de cette main-d'œuvre. Pour autant, au rythme actuel de transformation structurelle, même si on retient le scénario optimiste selon lequel tous les PMA africains atteindraient 7 % de croissance économique annuelle d'ici à 2020, comme le veut le Programme d'action d'Istanbul, il sera vraisemblablement très difficile de créer un nombre suffisant d'emplois pour fournir un travail productif aux nouveaux arrivés tout en réabsorbant ceux qui ont des emplois informels ou vulnérables (Valensisi et Gauci, 2013).

L'URBANISATION RAPIDE DE L'AFRIQUE SANS INDUSTRIALISATION

Dans la plupart des pays en développement, l'urbanisation est liée à l'industrialisation et, plus particulièrement, à la production de biens manufacturés marchands. En Afrique, ce lien fait apparemment défaut, en partie à cause d'un effet de revenu découlant des dotations en ressources naturelles et du fait que les rentes tirées des ressources sont consacrées de façon disproportionnée à l'acquisition de biens et services urbains. Ce phénomène est à l'origine des « villes orientées vers la consommation » peuplées avant tout de travailleurs dans les services non marchands. Le développement de « villes orientées vers la production » – ce dont l'Afrique a besoin – est fondé sur le déplacement de la main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie (Gollin et al., 2014).

Malgré son urbanisation rapide, l'Afrique reste le

continent le moins urbanisé, ses villes n'accueillant que 38 % de sa population totale. De 1950 à 2005, sa population urbaine a augmenté en moyenne de 4,3 % par an. Le taux de croissance annuel était certes descendu à 3,4 % de 2005 à 2010, mais, au cours de cette même période, les zones urbaines africaines se sont développées 1,7 fois plus vite que celles de toutes les autres régions (ONU-Habitat, 2010).

Alors que l'activité économique se déplaçait de la campagne vers la ville, certaines villes ont dépassé le million d'habitants. L'Afrique en comptait 43 en 2005. Dix ans plus tôt, elle n'en avait que 28. Ensemble, les mégacités et les zones urbaines plus petites représentaient ainsi 55 % du PIB continental (BAD, 2011).

Les villes africaines présentent les plus grandes inégalités de revenus du monde, avec un coefficient de Gini moyen de 0,529, la moyenne mondiale étant de 0,47. Bien que l'urbanisation ait été associée à un meilleur développement humain, à des revenus croissants et à des niveaux de vie supérieurs, il est estimé que 40 à 85 % de la population urbaine

Malgré son urbanisation rapide, l'Afrique reste le continent le moins urbanisé, ses villes n'accueillant que 38 % de sa population totale.

ENCADRÉ 2.4 : DÉCONGESTIONNER LES VILLES

Dans certains pays africains, les pouvoirs publics ont commencé à encourager un nouveau développement urbain, loin des grandes concentrations de population. Ils programment la mise en place de cités satellites pour drainer l'engorgement démographique de leurs capitales et promouvoir des couloirs urbains visant à disperser les activités économiques et les populations.

Au Rwanda, par exemple, les autorités ont annoncé les grandes lignes d'un projet ambitieux et novateur consistant

à développer des villes intermédiaires de taille moyenne et d'y stimuler la création d'activités économiques. Elles destineront également des fonds à des programmes de formation professionnelle et technique pour les jeunes, de sorte qu'ils puissent participer à la construction annuelle de 35 000 unités d'habitation à l'aide de matériaux et de techniques ayant un bon rapport coût-efficacité.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc a remporté d'importantes victoires dans son action contre la croissance des bidonvilles.

Lancé en 2004, son programme est centré sur la construction de logements abordables, le développement des infrastructures et l'amélioration de l'assainissement. En 2011, 100 000 nouvelles unités d'habitation avaient ainsi été construites et 1,5 million de personnes encouragées à quitter les bidonvilles. Les résidents disposent à présent d'égouts, d'eau propre et d'électricité. Ils ont accès à des écoles et à des dispensaires, parfois dans le cadre de partenariats public-privé (Philips, 2014).

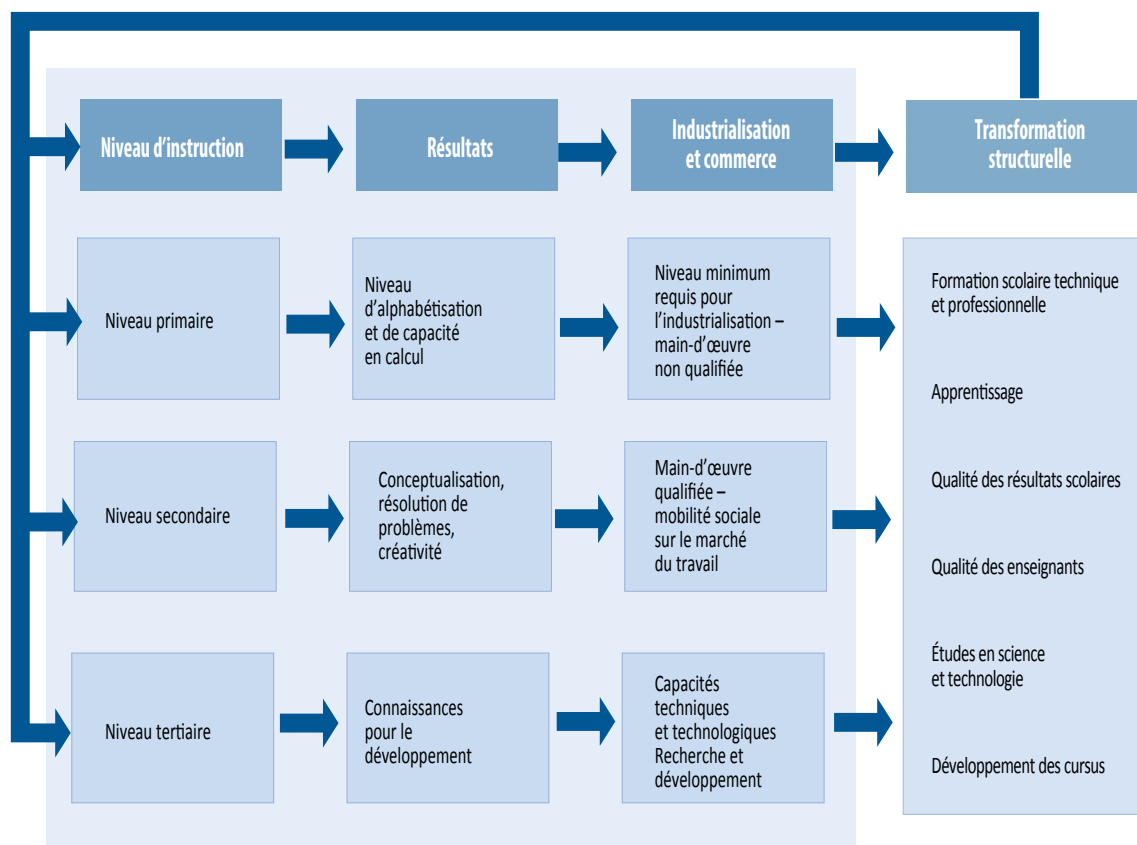
africaine vit dans des bidonvilles. La plupart des villes se caractérisent en effet par une forte polarisation économique et sociale (ONU-Habitat, 2008). La population urbaine pauvre vit dans des conditions dangereuses, avec un accès limité à l'eau potable, à l'évacuation des eaux usées et à l'assainissement. Elle fait également face à des niveaux de pollution élevés dus à l'utilisation de substances toxiques, aux émissions polluantes des automobiles et l'industrie, au surpeuplement et à l'absence d'espaces verts. Cette situation pèse sur la productivité de la main-d'œuvre et ses capacités, ce dont certains gouvernements sont conscients (Encadré 2.4).

La lente évolution démographique résultant de l'exode d'une population jeune vers des zones urbaines tournées vers la consommation, mais pauvres en emplois dans les services industriels et modernes, a exacerbé le problème de l'emploi informel. Les jeunes sont particulièrement touchés et font face à des taux élevés de chômage et de sous-emploi. Ces tendances ont également accru la demande de services publics, en particulier éducatifs et sanitaires.

CONSTITUER UNE FORCE DE TRAVAIL ÉDUQUÉE ET EN BONNE SANTÉ

Les compétences requises pour la transformation vont au-delà de l'instruction scolaire. Les capacités productives nationales se développent en s'appuyant sur les processus interconnectés de l'accumulation de capital et du progrès technologique. L'assimilation – et non l'imposition – des technologies par les échanges commerciaux internationaux a été un facteur clef du changement en Asie de l'Est (Nelson et Pack, 1997), mais cette assimilation appelle des politiques qui encouragent l'esprit d'entreprise et d'innovation. Des politiques qui tendent à combiner les apports du système éducatif avec les formations et les apprentissages en entreprise, ou d'autres formules informelles, débouchent sur les compétences requises pour la transformation.

FIGURE 2.8 : INSTRUCTION ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE



Source : Commission économique pour l'Afrique.

Au-delà des qualifications et compétences techniques pures il y a un besoin en compétences non techniques – cognitives, créatives, de résolution des problèmes et de gestion (figure 2.8) – qui sont difficiles à acquérir dans l'enseignement traditionnel. Des études récents indiquent que les programmes de formation combinant la classe et l'entreprise réussissent à équiper leurs apprenants de compétences comportementales et techniques pouvant influencer sur leur aptitude à l'emploi et sur leurs revenus. La faiblesse du niveau de formation et d'éducation constitue le premier goulot d'étranglement vogue par les hommes d'affaires étrangers lorsqu'il s'agit d'investir dans le secteur manufacturier africain (Centre africain pour la transformation économique, 2014).

CONTRAINTES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

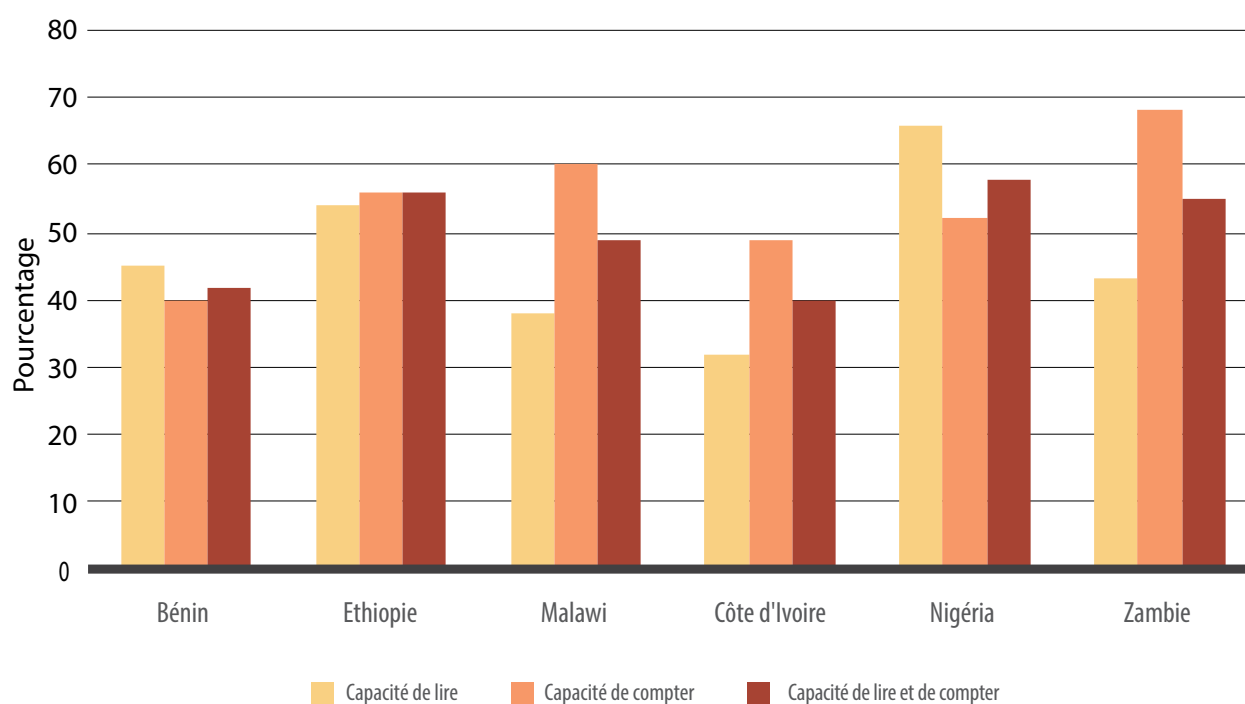
Les progrès éducatifs de l'Afrique ont été guidés par ses objectifs officiels (tels que les objectifs du millénaire pour le développement) et par la nécessité de réaliser l'éducation primaire pour tous. Le niveau de scolarisation primaire s'est amélioré. Il a augmenté de 24 % au cours de la période de 1990 à 2012 (CEA,

2014). Mais cette amélioration ne s'est pas étendue aux taux d'achèvement, restés les plus bas au monde.

Les progrès réalisés sont également marqués par des inégalités liées au revenu, au sexe et au lieu. En Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest, 23 % seulement des filles issues de milieux ruraux pauvres achèvent leur scolarité primaire (ONU, 2014). Dans certains pays, les enfants issus du premier quintile de la population ont trois fois moins de chances d'être inscrits à l'école primaire que les enfants du quintile le plus riche. En 2007, les filles africaines représentaient 54 % de l'ensemble des enfants non scolarisés du monde (ONU, 2014). Les chances d'instruction réduites et les compétences rudimentaires sont des facteurs qui confinent de nombreux travailleurs à l'économie informelle, résultat du cercle vicieux dans

Les progrès éducatifs de l'Afrique ont été guidés par ses objectifs officiels (tels que les objectifs du Millénaire pour le développement) et par la nécessité de réaliser l'éducation primaire pour tous.

FIGURE 2.9 : NIVEAUX D'APPRENTISSAGE DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS



Source : Calculs fondés sur Watkins (2013).

lequel se trouve prise une force de travail caractérisée par « de faibles compétences, une faible productivité, de faibles salaires et un faible investissement » (Pina et al., 2012).

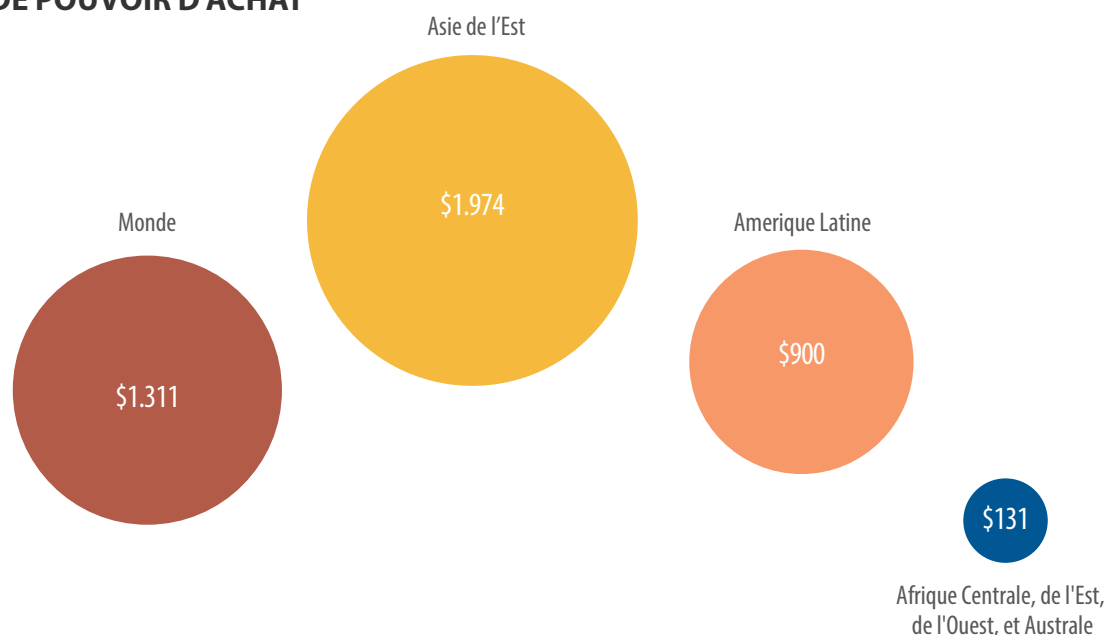
Selon une étude effectuée en 2013 sur un groupe de pays africains sélectionnés à cette fin, un enfant sur trois n'atteint pas le seuil minimum d'aptitude au calcul, à l'écriture et à la lecture (figure 2.9), ce qui crée des lacunes dans les compétences et des obstacles aux possibilités d'insertion dans la vie socioéconomique (Watkins, 2013). Certains pays africains ont toutefois établi un lien entre l'amélioration de la qualité des résultats de leurs écoles primaires et la transformation de leurs économies. Cabo Verde, deuxième PMA africain à sortir de cette catégorie après le Botswana, a misé sur le développement de son capital humain et son système éducatif. Son orientation stratégique vers les services modernes repose sur des taux d'inscription à l'école et d'achèvement de la scolarité élevés dans l'enseignement primaire et sur un haut niveau d'accès à l'enseignement secondaire, en même temps que sur d'importants investissements dans la formation technique et professionnelle (BAD, 2011)

La qualité globale de l'éducation, essentielle pour une main-d'œuvre industrielle, est insuffisante. Le facteur lié à l'offre que constitue la grande taille des classes reste problématique. Sur les 162 pays du monde pour

lesquels des données sont disponibles, 26 ont un ratio supérieur à 40 élèves par enseignant, et 90 % de ces 26 pays sont en Afrique. Il manque au continent environ 1,7 million d'enseignants, d'où la nécessité de former plus d'enseignants (UNESCO, 2014).

Si les gouvernements n'agissent pas rapidement, ce déficit ne fera que s'aggraver sous la pression des tendances démographiques. En 2012, les salles de classe devaient accueillir 35 % d'enfants de plus qu'en 2000. Le nombre d'élèves inscrits est passé de 62 millions en 1990 à 149 millions en 2012, mais les ressources n'ont pas suivi (ONU, 2014). En Afrique, la transition en matière de fertilité est d'environ un tiers plus lente que celle accomplie en Asie de l'Est, ce qui a maintenu à un niveau élevé le nombre de candidats à l'école primaire (Bongaarts, 2013). Faut de moyens financiers et d'un enseignement appropriés, ces tendances continueront de compromettre les résultats scolaires. Les écoles primaires africaines coûtent 131 dollars des États-Unis par enfant et par année aux caisses des États africains, soit le dixième de la moyenne mondiale et une part presque insignifiante de la moyenne est-asiatique de 1 974 dollars des États-Unis, en parité de pouvoir d'achat (PPA) (figure 2.10).

FIGURE 2.10 : COÛT UNITAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EN 2010, À PRIX CONSTANT ET EN PARITÉ DE POUVOIR D'ACHAT



Source : Calculs fondés sur l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2014).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AMÉLIORÉ, MAIS PAS ASSEZ POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

La médiocrité de l'enseignement primaire est un des déterminants du faible degré de passage à l'enseignement secondaire. L'inscription au cycle secondaire et l'achèvement des études de ce cycle sont des étapes importantes pour les jeunes souhaitant acquérir les compétences qui leur permettront d'accéder à des formations techniques et professionnelles plus spécifiques pouvant conduire à des gains de productivité (Centre africain pour la transformation économique, 2014).

En Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest, le taux d'inscription au cycle secondaire inférieur est passé de 29 à 49 % entre 1999 et 2011. À 37 %, le taux d'achèvement reste cependant faible en moyenne, et fortement biaisé en faveur des populations urbaines à revenus plus élevés. Au Rwanda et au Malawi, par exemple, deux pays qui ont intensifié les inscriptions au cycle secondaire inférieur pendant la période de 2000 à 2010, les taux d'achèvement sont passés de 9 à 15 % seulement dans le cas du premier et de 16 à 25 % seulement dans le cas du second (UNESCO, 2014). Dans de nombreux pays, le fait d'augmenter l'offre éducative privée au niveau secondaire revient à exclure une grande partie des jeunes d'une éducation de qualité, en partie parce que la part des coûts éducatifs directs assumés par les ménages, qui est de 37 % en moyenne au primaire, se chiffre à 58 % au niveau secondaire.

L'éducation n'en a pas moins pour effet général de réduire la pauvreté. En Tanzanie, 82 % des travailleurs dont l'éducation n'atteignait pas le niveau primaire vivaient sous le seuil de la pauvreté, tandis que le risque d'être pauvre était de 20 % inférieur chez les travailleurs adultes ayant atteint ce niveau, et de 60 % inférieur chez ceux qui avaient bénéficié d'une éducation secondaire (UNESCO, 2014).

Une éducation qui transforme la connaissance en productivité est un élément clef de l'industrialisation de l'Afrique. L'accès élargi à l'enseignement secondaire participe de cette logique. Après 2000, les travailleurs des secteurs manufacturiers du Botswana, du Cameroun, du Ghana, de la Guinée et du Kenya avaient à leur actif de six à neuf années d'études post-primaires. En Namibie et en Ouganda, la plus grande partie de la main-d'œuvre manufacturière éduquée avait accompli une scolarité de 10 à 12 années (Fox, 2008).

TRANSITION DE L'ÉCOLE AU TRAVAIL

Les inscriptions dans l'enseignement tertiaire croissent au rythme de 6 % par an en Afrique, ce qui est manifestement insuffisant pour répondre aux besoins de qualifications élevées. En outre, les inscriptions à l'université penchent en faveur des lettres et des sciences humaines, les sciences et l'ingénierie n'attirant que 25 % des inscrits. En République de Corée, les universités d'État fournissent 70 % de l'enseignement supérieur. Les étudiants de ces universités paient des frais d'inscriptions moins élevés s'ils font des études de science, technologie, ingénierie et mathématiques. L'État octroie également des subventions pour réduire les frais d'inscription dans les mêmes matières proposées par les universités privées (Centre africain pour la transformation économique, 2014). À Maurice, la stratégie éducative générale lie l'enseignement tertiaire à l'innovation et à la créativité (Gouvernement mauricien, 2009). Les approches des deux pays cadrent avec l'accent mis sur la formation scolaire technique et professionnelle.

Les systèmes scolaires traditionnels sont mal équipés et les centres d'enseignement technique et professionnel ne reçoivent pas l'attention voulue pour être en mesure de répondre aux besoins du développement industriel. La formation scolaire technique et professionnelle en Afrique représente moins de 5 % de la formation des jeunes. De nombreux cours ne sont pas officialisés ; les enseignants, trop peu qualifiés, doivent se contenter d'équipements dépassés et composer avec des programmes inadaptés, et les liens avec le monde du travail sont faibles. En Afrique de l'Ouest, en revanche, les pouvoirs publics qui ont mis sur pied des formations professionnelles pour les travailleurs des grands centres urbains ont vu augmenter les rendements marginaux produits par ces programmes et les revenus individuels de leurs participants, à la différence des programmes de l'enseignement secondaire de type général (Kuépié et al., 2009).

LES PROGRÈS AU NIVEAU DE LA SANTÉ SONT ESSENTIELS POUR LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET L'INDUSTRIALISATION

Selon Lewis (2014), les programmes retenus pour soulager les problèmes de santé et la malnutrition peuvent contribuer à améliorer les résultats scolaires et la productivité, avec un effet multiplicateur sur

la croissance et le développement. Cole (2006) et Lu et al. (2009) ont également conclu que les conséquences d'un mauvais état de santé (malnutrition, paludisme et maladies hydriques, par exemple) sur la productivité totale des facteurs et la perte de revenus était considérable pour une grande variété de spécifications. En effet, la productivité du travail perdue (mesurée en heures de travail perdues) en raison de la mortalité de l'enfant en sous-nutrition peut peser sur l'ensemble de l'économie, puisqu'elle est de 11,9 % (du PIB) en Éthiopie, 1,4 % au Swaziland et 2 % en Ouganda (CUA et al., 2014). Lorsqu'on ne prévient pas la sous-nutrition de l'enfant pendant les premières années de sa vie, ou qu'on ne la combat pas, on s'expose à des conséquences telles que des coûts de santé supplémentaires ou l'exclusion d'une pleine participation au marché du travail plus tard dans la vie.

GAINS POTENTIELS DE PRODUCTIVITÉ ENTRAVÉS PAR LES FAIBLESSES DE L'ÉDUCATION ET DES SOINS DE SANTÉ

Les progrès accomplis dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ont été considérables sur le continent. Les taux de mortalité infantile et maternelle ont également baissé sensiblement. Les progrès de la médecine ont également contribué à réduire l'incidence des maladies transmissibles sur la qualité de vie et le revenu. Il y a peu, par exemple, le VIH/sida allait de pair avec une perte de productivité, de revenu et de qualité de vie pour le travailleur (CEA, 2004). Aujourd'hui, la quantité de travail récupéré grâce au traitement antirétroviral dispensé à 56 % des patients africains se traduit par d'importants avantages économiques. Il ressort d'une récente étude que de nombreux patients ayant débuté le traitement relativement tôt ont pu éviter la perte de leur emploi et que quatre ans après le début du traitement, les chances d'avoir un emploi étaient de 90 %. Par contre, les patients séropositifs qui avaient perdu leur travail avant de suivre le traitement connaissaient de longues périodes de chômage (Barnighausen, 2012).

Les gains potentiels de productivité seraient plus grands encore si des solutions étaient apportées aux problèmes d'équité dans l'accès aux services de santé, prévalant entre groupes de revenus, sexes, et milieu de résidence. Les dépenses de santé pèsent de façon disproportionnée sur les groupes à faibles revenus. En Éthiopie, par exemple, les familles supportent elles-mêmes près de 90 % du coût des soins de santé

du ménage (CUA et al., 2014), ce qui représente une lourde charge pour les familles à faible revenu, et une des principales raisons pour lesquelles elles basculent dans la pauvreté.

Les préoccupations suscitées par le coût des soins de santé ne feront que s'aggraver avec les dépenses supplémentaires qu'occasionneront les maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies respiratoires chroniques.

LE CHANGEMENT STRUCTUREL, CRÉATEUR D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER ET LES SERVICES

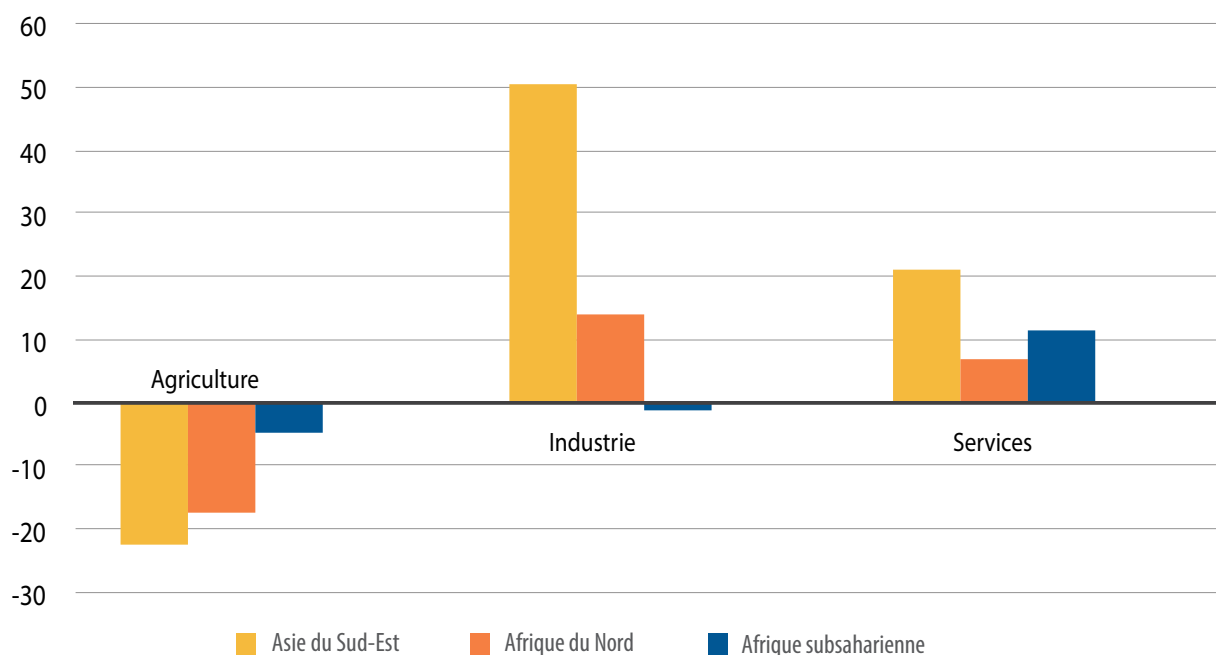
En Asie du Sud-Est – une des régions du monde à la plus forte croissance – le changement structurel s'est traduit par des gains substantiels en productivité du travail dans l'industrie et les services (figure 2.11).

En Algérie, en Afrique du Sud et en Tunisie, le déclin de l'emploi agricole à faible productivité et le développement d'activités industrielles à haute productivité ont créé des possibilités de diversification économique et accru la compétitivité et l'intégration des produits transformés de ces pays dans les chaînes de valeur mondiales.

Il reste qu'en Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest, les emplois ne se déplacent pas de l'agriculture vers les autres secteurs aussi vite que ne le voudrait la théorie, et que ceux qui peuvent être absorbés le sont par le secteur des services, ce qui a entraîné une stagnation de l'emploi industriel à quelque 8,4 % pour la période de 2000 à 2013 (figure 2.12). Cet état de choses pèse sur les perspectives économiques et d'emploi, car la plupart des activités du secteur des services sont informelles, peu productives, peu rémunérées et assorties de mauvaises conditions de travail. Les gains d'emplois dans les services haut de gamme attestent toutefois une évolution réussie dans ce domaine (chapitre 4). C'est notamment le cas à Maurice, où le secteur tertiaire s'est développé grâce à des activités hautement productives et à forte intensité de main-d'œuvre (BAD, 2011).

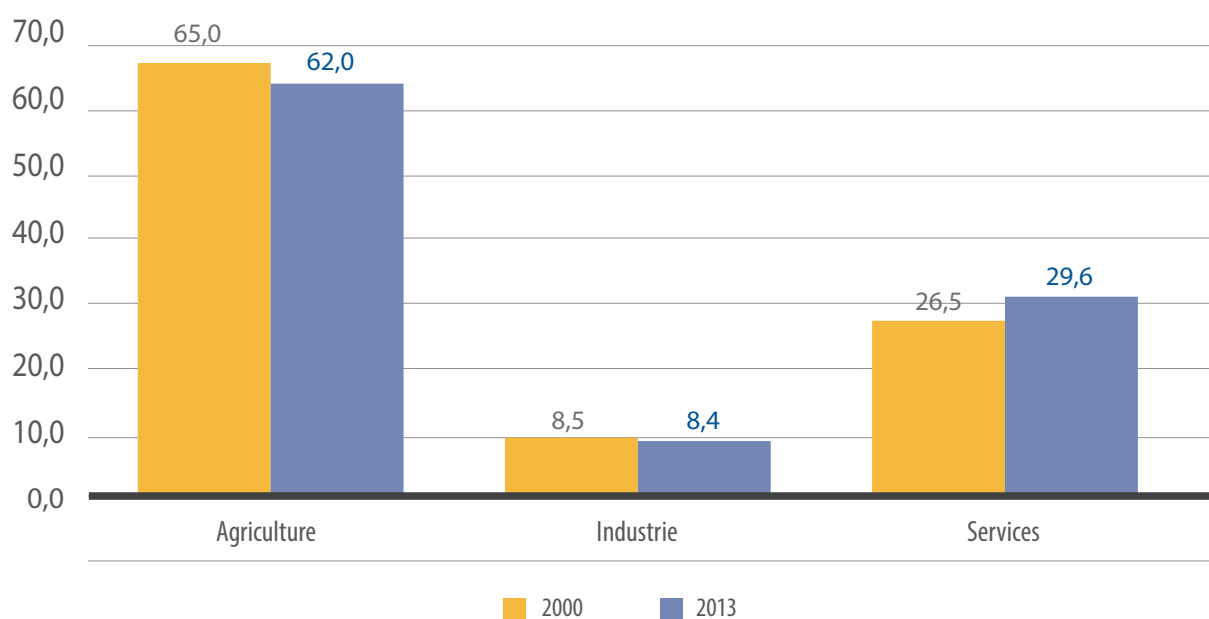
Selon McMillan et Harttgen (2014), la croissance économique récente de l'Afrique s'explique dans une large mesure par un net déclin de l'emploi agricole et l'augmentation correspondante du déplacement de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs

FIGURE 2.11 : EMPLOI PAR SECTEUR DANS CERTAINES RÉGIONS DU MONDE, 2000-2013, CHANGEMENT EN POURCENTAGE



Source : Calculs fondés sur les Indicateurs clés du marché du travail (ICMT) (OIT, 2014b).

FIGURE 2.12 : EMPLOI PAR SECTEUR EN AFRIQUE (AFRIQUE CENTRALE, DE L'EST, DE L'OUEST, ET AUSTRALE), 2000-2013



Source: Calculs de la commission économique pour l'Afrique fondés sur les indicateurs clés du marché du travail (OIT, 2014).

plus productifs de l'industrie manufacturière et des services. Ce déclin a été plus rapide dans les pays où la part de l'emploi agricole était la plus importante et où les gains créés par la hausse des prix des matières premières avaient été stimulés par une gouvernance et des stratégies macroéconomiques améliorées.

Enfin, le changement structurel et le transfert d'emplois entre secteurs entraînent des coûts d'ajustement à caractère social. Licenciements, besoins accrus en formation et exigences de recyclage ne sont que quelques-uns des problèmes qui résultent des migrations d'emplois d'ordre structurel, et qui supposent également une plus grande mise à contribution des services publics. La concentration des industries autour des grandes villes en Afrique soulève également le problème du manque d'infrastructures et de services sociaux de base pour les travailleurs qui migrent vers les villes à la recherche de travail et qui, dans ces conditions, sont encore plus voués à des emplois vulnérables et de mauvaise qualité.

RATIO EMPLOI-POPULATION ET TAUX D'ACTIVITÉ EN AFRIQUE

Par son ratio emploi-population, l'Afrique se classe troisième parmi les régions du monde, après l'Asie de l'Est et la région Asie du Sud-Est et Pacifique. En Algérie, par exemple, ce ratio est plus de cinq fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes (66,1 % contre 12,3 %), tandis qu'au Botswana et au Cameroun, cet écart se résorbe.

En 2012, les taux d'activité étaient de 16 % pour les femmes et de 75,8 % pour les hommes (OIT, 2014). Des chiffres similaires sont enregistrés en Mauritanie, au Maroc et en Tunisie, avec un rapport du simple au triple. Pendant la dernière décennie, la croissance des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme la transformation et les services, n'a pas été suffisante pour absorber la main-d'œuvre disponible ; cela dit, les normes culturelles et institutionnelles, dont le mariage et la planification de la famille, peuvent dissuader les femmes d'entrer sur le marché du travail.

LA FAIBLE PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL RÉDUIT LES PERSPECTIVES D'EMPLOI DE L'AFRIQUE...

La faible productivité du travail est un des principaux obstacles à la véritable création d'emploi en Afrique.

En 2012–2013, cette productivité ne s'y est accrue que de 1,4 %, soit moins que dans toutes les autres régions.

Les gains de productivité continuent d'être réduits par le faible niveau d'investissement dans les facteurs de production, dont les ressources humaines. Dans quatre pays disposant de données dans ce domaine – le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda – environ un travailleur sur 10 est sous-employé⁸. Les compétences de la population active sont sous-exploitées, ce qui pèse sur la productivité actuelle et future. Rares sont les investissements consentis en faveur de l'enseignement des technologies et de l'innovation, et du développement de compétences susceptibles de stimuler la productivité et de répondre aux besoins du marché. Cabo Verde en fournit cependant un exemple positif, avec sa stratégie de ressources humaines établissant des liens solides entre l'université et l'entreprise. Des déplacements de productivité vers des activités de services haut de gamme ont eu lieu grâce à la mise en place de services basés sur les connaissances, l'innovation et l'esprit d'entreprise, et aux outils de gouvernance électronique (BAD, 2011).

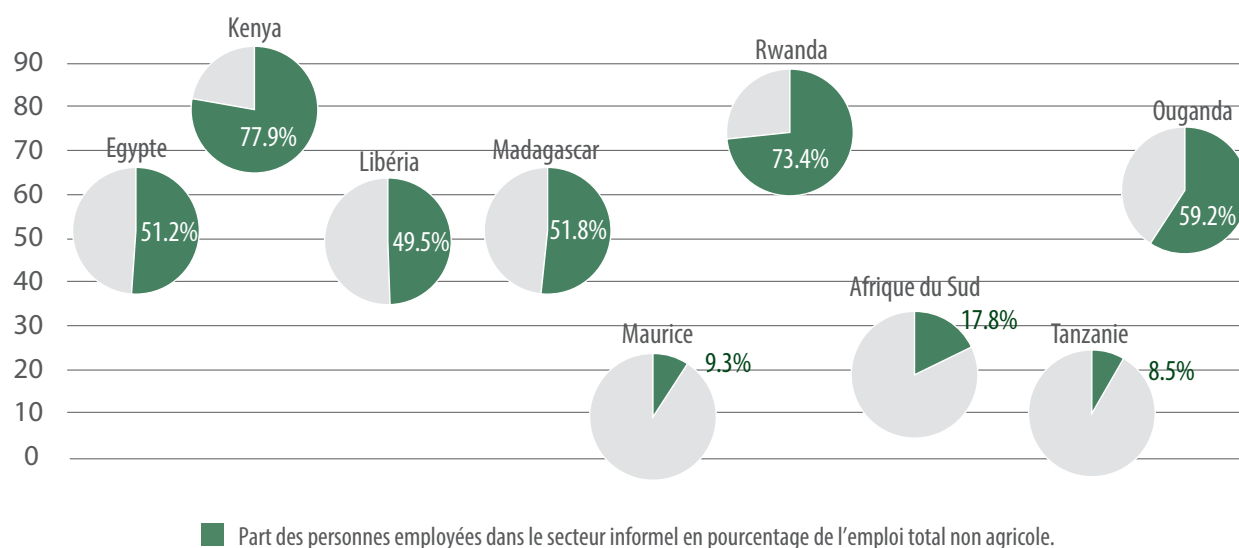
... ET RISQUE DE NOURRIR L'INSTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les emplois étant souvent rares, le chômage des jeunes a atteint des niveaux inquiétants. En Afrique du Nord, en 2013, il affichait un taux de 30,2 %, soit près de quatre fois le taux des adultes (de 8,2 %). Ces écarts sont encore plus prononcés pour les femmes – en 2012, le taux de chômage des jeunes femmes algériennes était à 36 %, par rapport à 18 % pour les jeunes hommes, à 15,1 % pour les femmes adultes et à 5,7 % pour les hommes adultes (OIT, 2014).

LE SECTEUR INFORMEL CONTINUE DE DOMINER L'EMPLOI

Comme le secteur formel – public et privé – ne peut absorber la vague croissante des candidats à l'emploi, c'est le secteur informel qui est habituellement créateur d'emploi dans la plupart des pays. Selon les estimations relatives à 2012, 77,2 % de tous les travailleurs de l'Afrique Centrale, de l'Est, de l'Ouest, et Australe étaient des travailleurs indépendants ou familiaux (OIT, 2014). Au Kenya et au Rwanda, trois travailleurs sur quatre sont employés dans le secteur informel, cette proportion va jusqu'à 80 % dans

FIGURE 2.13 : TAILLE DU SECTEUR INFORMEL DANS CERTAINS PAYS



Source : Calculs fondés sur les ICMT (BIT 2014).

le cas des femmes. Les rares données disponibles concernant l'emploi informel en Afrique attestent l'importance de ce secteur (figure 2.13)⁹.

De tels taux d'emploi dans le secteur informel sont largement dus à l'abondance de l'offre de main-d'œuvre, combinée à l'absence de filets de sécurité sociale. Face à une telle situation, il est en effet difficile pour la plupart des travailleurs non qualifiés de quitter ce marché du travail. La plupart de ces travailleurs sont dans une situation caractérisée par la vulnérabilité et l'absence de structure ; leurs revenus sont modestes et imprévisibles, leurs conditions de travail médiocres et leur productivité faible. Ils sont enfermés dans le piège de la pauvreté.

Même si l'emploi informel est avant tout un mécanisme de survie, les possibilités d'en exploiter le potentiel en Afrique sont vastes, moyennant la mise en œuvre de politiques spéciales prévoyant des systèmes de protection sociale étendus, des encouragements fiscaux, des programmes de développement des compétences, des transferts de technologies et des investissements. Certains pays ont déjà lancé de tels programmes. La couverture sociale des travailleurs informels est estimée à 10 % en Afrique, alors qu'elle est de 50 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. La création d'un environnement favorable conduira à une meilleure productivité et entraînera des retombées positives pour l'emploi en général. Au Sénégal, par exemple,

le Gouvernement a mis sur pied des programmes de formation technique et professionnelle pour fournir à la fois une éducation de base et des compétences techniques aux travailleurs du secteur informel, dont 90 % ne sont jamais allés à l'école ou n'ont suivi que le cycle primaire (Walther, 2011).

Le commerce informel est la principale source d'emploi des travailleuses indépendantes en Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest. Il représente 60 % de l'emploi non agricole. Le commerce informel transfrontalier dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se chiffre à 17,6 milliards de dollars des États-Unis par an. Il représente 30 à 40 % des échanges intracommunautaires ; 70 % de ses effectifs sont des femmes. Il y a 10 ans, le commerce informel transfrontalier mené par les femmes représentait 64 % de la valeur ajoutée commerciale nationale au Bénin, 46 % au Mali et 41 % au Tchad. Vu la création d'emploi au sein du secteur des services, il y a fort à croire que ces chiffres restent valables (BIT, 2004). Dans la corne de l'Afrique, les exportations non officielles de certains produits agricoles comme le bétail et les céréales vers les pays voisins pourraient compter pour plus de 95 % des échanges totaux de ces marchandises (OIT, 2004). En Ouganda, la valeur totale des exportations informelles de biens industriels vers les pays voisins était estimée à 118 millions de dollars des États-Unis., soit 96 % des exportations industrielles officielles.

Le commerce intra-africain, qui ne compte que pour 14 % dans le commerce total, a une valeur ajoutée plus grande que le commerce de l'Afrique avec le reste du monde (CEA et CUA, 2012). Une augmentation de 1 % du commerce intra-africain officiel se traduit par une baisse de 0,45 % du chômage total des jeunes, et même de 0,61 % dans le cas des femmes (Anyanwu, 2014).

Vu la contribution du commerce à la création d'emploi, en particulier pour les femmes, il convient de ménager à ce secteur un environnement porteur et un cadre réglementaire.

COMMERCE ET EMPLOI

Dans sa majorité, l'abondante littérature théorique et empirique consacrée à l'incidence du commerce sur la création et la rémunération de l'emploi prend en compte le degré d'ouverture du commerce, le rôle de la réglementation du marché du travail et les coûts d'ajustement associés au commerce (Rodriguez et Rodrik, 2000 ; Baldwin, 2003 ; Lederman, 2011, notamment)¹⁰. Une étude sur le lien entre le commerce et la croissance en Afrique centrale, de l'Est, australe et de l'Ouest a montré qu'un gain de 1 % dans le ratio commerce-PIB se traduisait par une augmentation de 0,5 % environ de la croissance du PIB dans le court terme et de 0,8 % après 10 ans (Brückner et Lederman,

2012). La plupart des études mettent en évidence le fait que le commerce peut être un puissant moteur de croissance pour l'économie et l'emploi, surtout à long terme, parce qu'il stimule la productivité et augmente les chances des jeunes et des femmes de participer au marché du travail. À court terme, l'effet est toutefois moins clair, car certains travailleurs risquent de perdre leur emploi ou de voir leur salaire baisser alors que l'économie redistribue ses activités et ressources vers les secteurs exportateurs. L'effet du commerce sur la répartition des revenus dépendra habituellement des politiques de redistribution.

CONCLUSIONS

Si le secteur industriel a contribué à la croissance économique au cours des dernières années, sa croissance propre a été mue non pas par celle de l'activité manufacturière, mais plutôt par celle des services. Les pays africains doivent par conséquent mettre en place des politiques et des stratégies porteuses de changement structurel, en visant plus spécialement l'activité manufacturière et les services à haute valeur ajoutée, et déployer des efforts pour augmenter la productivité de l'agriculture, ce secteur restant le plus gros employeur et l'épine dorsale d'un grand nombre d'économies.

Pour robustes et soutenus qu'ils aient été, les résultats de l'Afrique en matière de croissance n'ont pas suivi une trajectoire de développement inclusive, qui doit pourtant s'imposer si cette croissance doit se traduire par des opportunités d'emploi accrues et une réduction de la pauvreté et des inégalités. Les pays africains doivent s'engager dans des stratégies axées sur le développement social sous toutes ses formes, le capital humain étant essentiel à l'innovation, l'industrialisation et le changement structurel.

Le rôle joué par le vaste secteur commercial informel et la contribution de ce secteur au PIB appellent des mesures dans plusieurs domaines : des politiques relatives au marché du travail (visant le développement des compétences ainsi que de l'adaptabilité de la population active, et facilitant la mobilité de celle-ci s'agissant des emplois, entreprises, industries ou régions); un cadre réglementaire efficace (qui doit rester le plus léger possible, encourager la concurrence et assurer l'ouverture du marché) ; des mécanismes de protection sociale ; des encouragements fiscaux et des facilités de crédit pour le développement du secteur privé portant principalement sur les petites et moyennes entreprises; de meilleures infrastructures et un accès plus large aux biens publics, à la technologie et au financement officiel pour les entreprises du secteur informel.

BIBLIOGRAPHIE

- Anyanwu, J. (2014). « *Does Intra-African Trade Reduce Youth Unemployment in Africa?* ». Working Paper Series, no 201, Avril. Tunis : BAD.
- Baldwin, R. (2003). « *Openness and Growth: What is the Empirical Relationship?* » NBER Working Paper, no 8578, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research.
- Banque africaine de développement (2011). *Stratégie de développement urbain du Groupe de la Banque – Transformer les cités et villes d'Afrique en moteurs de la croissance économique et du développement social*. Tunis : BAD.
- Banque mondiale (2014). *Population estimates and projections*. En ligne : <http://data.worldbank.org/data-catalog/population-projection-tables>.
- Barnighausen, T. (2012). « HIV Treatment as Prevention: Issues in Economic Evaluation ». *PLoS Med* 9(7): e1001263. doi:10.1371/journal.pmed.1001263.
- Bloom, D.E., D. Canning, G. Fink, et J.E. Finlay (2009). « Fertility, Female Labor Force Participation, and the Demographic Dividend ». *Journal of Economic Growth*, vol. 14, no 2, p. 79 à 101.
- Bongaarts, J.C. (2013). « Is Fertility Transition in sub-Saharan Africa Different? » *Population and Development Review*, vol. 38, no 1, p. 153 à 168.
- Brückner, M., et D. Lederman (2012). « Trade Causes Growth in sub-Saharan Africa ». Policy Research Working Paper, no 6007, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Centre africain pour la transformation économique (2014). 2014 – African Transformation Report – Growth with Depth [un aperçu a été publié en français sous le titre « 2014 – Rapport sur la transformation de l'Afrique – Croissance en profondeur »]. Accra : ACET.
- Cline, W. (2004). *Trade Policy and Global Poverty*. Washington, D.C. : Peterson Institute for International Economics.
- Cole, M.A. (2006). « The Impact of Poor Health on Total Factor Productivity ». *Journal of Development Studies*, vol. 42, no 6, p. 918 à 93838.
- Commission de l'Union africaine, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, Programme alimentaire mondial des Nations Unies et Commission économique pour l'Afrique (2014). *Le coût de la faim en Afrique – L'incidence sociale et économique de la sous-nutrition chez l'enfant en Égypte, en Éthiopie, au Swaziland, et en Ouganda – Résumé de projet – Implications pour la transformation sociale et économique d'Afrique*. Addis-Abeba : Commission de l'Union africaine.
- Commission de l'Union africaine, Commission économique pour l'Afrique et Programme alimentaire mondial des Nations Unies (2014). *Le coût de la faim en Afrique – L'incidence sociale et économique de la sous-nutrition chez l'enfant en Égypte, en Éthiopie, au Swaziland, et en Ouganda*. Addis-Abeba.
- Commission économique pour l'Afrique (2004). *Performance des dirigeants africains pour une meilleure santé*. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine (2012). *Rapport économique sur l'Afrique 2012 – Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance*. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine (2014). *Macroeconomic policy regimes, productivity growth and structural transformation in Africa*. Document d'information pour le Rapport économique sur l'Afrique 2015. Addis-Abeba.
- Commission économique pour l'Afrique et Commission de l'Union africaine (2014). *Rapport économique sur l'Afrique 2014 – Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles*. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- De Vries, G., M. Timmer, et K. De Vries (2013). « Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses ». Research Memorandum, no 136, Université de Groningen, Groningen Growth and Development Centre, Pays-Bas.
- Drummond, P., V. Thakoor, et S. Yu (2014). « Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend ». IMF Working Paper, no WP/14/143, Washington.
- Fan, S., X. Zhang, et S. Robinson (2003). « Structural Change and Economic Growth in China ». *Review of Development Economics*, vol. 17, no 3, p. 360 à 377.
- Fosu, A. (2011). « Growth, Inequality, and Poverty Reduction in Developing Countries – Recent Global Evidence ». UNU-WIDER Working Papers, no 1, Université des Nations Unies, Helsinki.
- Fox, L., et A. Oviedo (2008). « Are Skills Rewarded in sub-Saharan Africa? Determinants of Wages and Productivity in the Manufacturing Sector ». Policy Research Working Paper, WPS no 4688, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Galor, O. (2005). « From Stagnation to Growth: Unified Growth Theory ». *Handbook of Economic Growth*, P. Aghion et S. Durlauf, dir., p. 172 à 234, Amsterdam : Elsevier Science B.V.
- Lederman, D. (2011). « International Trade and Inclusive Growth: A Primer for Busy Policy Analysts ». Policy Research Working Paper, no 5886, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Lee, R. (2003). « The Demographic Transition: Three Centuries of Fundamental Change ». *Journal of Economic Perspectives*, vol. 17, no 4, p. 167 à 190.
- Lewis, M. (2014). « What is the Impact of Health on Economic Growth – and of Growth on Health? ». *Encyclopedia of Health Economics*, A.J. Culyer, dir., p. 490 à 494, Elsevier. En ligne : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780123756787006027>.
- Lu, C., G. Richard, Y. Liu, et S. Jian. (2009). « The Impact of Mental Health on Labour Market Outcomes in China ». *Journal of Mental Health Policy and Economics*, vol. 12, no 3, p. 157 à 166.

- McMillan, M.S., et K. Harttgen (2014). « What is Driving the 'African Growth Miracle'? ». NBER Working Paper, no 20077, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Nations Unies (2014). Rapport OMD 2014 – Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. New York : ONU.
- Nelson, R., et H. Pack (1997). « The Asian Miracle and Modern Growth Theory ». Policy Research Working Paper, WPS no 1881, Banque mondiale, Washington, D.C.
- ONU-Habitat (2010). L'état des villes africaines – Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains. Nairobi : ONU-HABITAT.
- Organisation internationale du Travail (OIT) 2004. Gender and Employment Dimensions of Poverty: Policy Issues, Challenges and Responses. Genève : Organisation internationale du Travail.
- Organisation internationale du travail (OIT) 2014. Rapport sur le travail dans le monde. Genève : Organisation internationale du Travail.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2014). Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/4 – Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous. Paris : UNESCO.
- Philips, A. (2014). « African Urbanization ». Harvard International Review, 35(3) Africa, Economics, Politics, World in Review, mars 2014.
- Pina, P., T. Kotin, V. Hausman, et E. Macharia (2012). Innovative Secondary Education for Skills Enhancement (ISESE) – Skills for Employability: The Informal Economy. Results for Development Institute, Washington, D.C.
- Ravallion, M. (2001). « Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages ». World Development, vol. 29, no 11, p. 1803 à 1815.
- Republic of Mauritius (2009). Education & Human Resources Strategy Plan 2008-2020. Ministry of Education, Culture & Human Resources. En ligne : http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritius/Mauritius_EHRSP_2008_2020.pdf (source consultée le 28 janvier 2015).
- Rodriguez, F., et D. Rodrik (2000). « Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence ». NBER Macroeconomics Annual, B. Bernanke et K. Rogoff, dir., p. 261 à 325, Cambridge : MIT Press.
- Rosenzweig, M.R. (1990). « Population Growth and Human Capital Investments: Theory and Evidence ». Journal of Political Economy, vol. 98, no 5, p. 38 à 70.
- Soares, R.R. (2005). « Mortality Reductions, Educational Attainment, and Fertility Choice ». American Economic Review, vol. 95, no 3, p. 580 à 601.
- Soares, R.R., and B.L. Falcao (2008). « The Demographic Transition and the Sexual Division of Labor ». Journal of Political Economy, vol. 116, no 6, p. 1058 à 1104.
- Valensisi G, et A. Gauci (2013). « Graduated Without Passing? The Employment Dimension and LDCs' Prospects under the Istanbul Programme of Action ». Communication présentée à la Fourth CICE Conference on Structural Change, Dynamics, and Economic Growth, Livourne
- Walther, R. (2011). « Building Skills in the Informal Sector ». Document d'information pour le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2012.
- Watkins, K. (2013). Too Little Access, not Enough Learning; Africa's Twin Deficit in Learning. En ligne : www.brookings.edu/foresightafrica.

ANNEXE 2.1

FIGURE A2.1 : CROISSANCE AGRICOLE PAR SOUS-RÉGION, 1961-2012¹¹

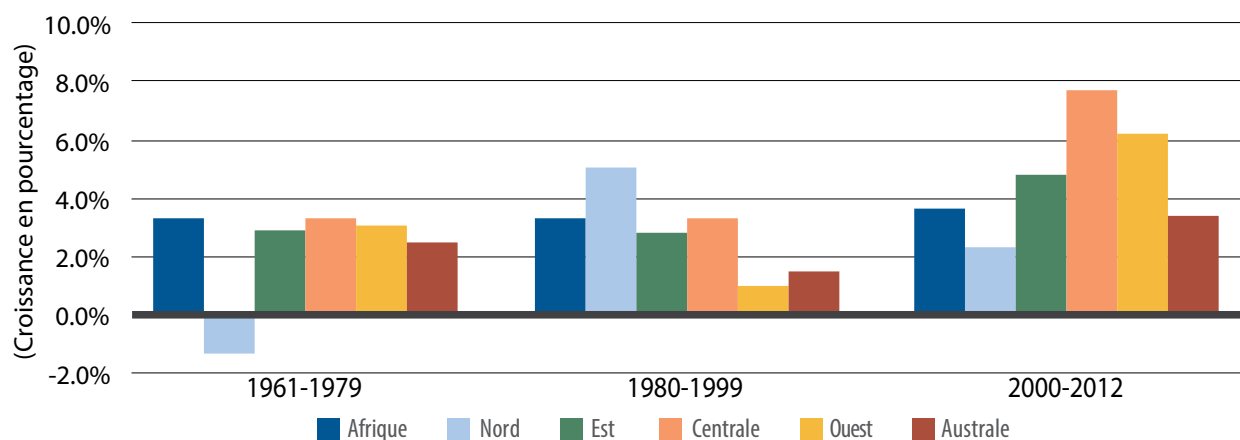


FIGURE A2.2 : CROISSANCE INDUSTRIELLE PAR SOUS-RÉGION, 1961-2012

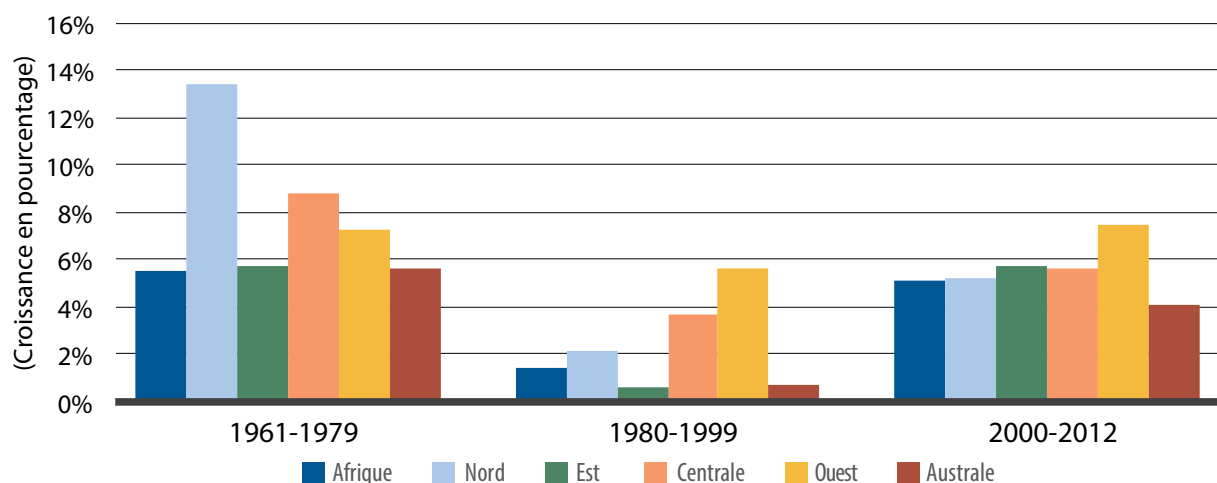
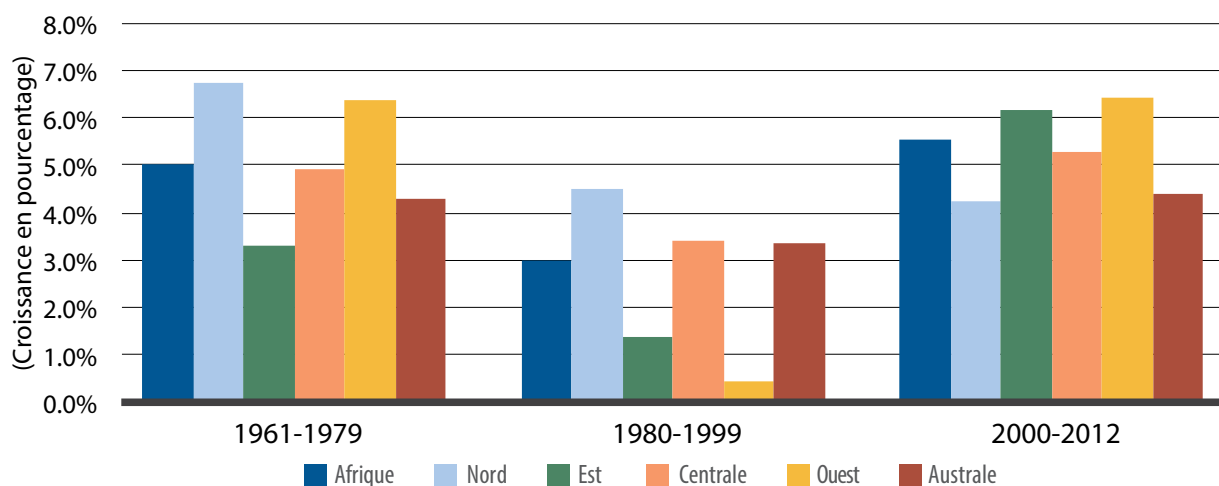


FIGURE A2.3 : CROISSANCE DES SERVICES PAR SOUS-RÉGION, 1961-2012



Source : Calculs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

NOTES

- 1 Estimation de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) fondée sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).
- 2 Estimation de la CEA fondée sur les Indicateurs du développement dans le monde (base de données).
- 3 Les années 2001 et 2012 ont été supprimées pour les pays riches en ressources minérales. En 2001, la production manufacturière y a connu une croissance exceptionnelle de 19,1 %, alors que la croissance de la production industrielle n'a été que de 1,3 %. La contribution statistique de l'activité manufacturière à la croissance industrielle s'est ainsi trouvée portée à 603 %, par rapport à 11 % l'année précédente. En 2012, la production industrielle y a augmenté de 0,1 % et la production manufacturière y a baissé de 1,7 %, ce qui a ramené la contribution de cette dernière à -399 %. L'année 2010 a été supprimée pour les pays pauvres en ressources minérales, la contribution de la production manufacturière à la croissance industrielle s'y calculant à 10 694 % en raison d'une croissance industrielle de 0,04 %. Les années 2010 et 2012 ont été supprimées pour les pays exportateurs de pétrole. En 2010, la contribution de l'activité manufacturière y a été de 384 %, par rapport à -8 % l'année précédente. En 2012, la contribution manufacturière y a été de -4 438 %.
- 4 Les données et analyses relatives à l'ouverture des échanges, à la diversification des exportations et à la composition des échanges intra- et extra-africains sont présentées aux chapitres 3 et 5.
- 5 La part déclinante de l'agriculture dans le PIB et l'emploi, l'exode rural soutenu par le développement rural et urbain, la montée d'une économie moderne fondée sur l'industrie et les services, et une transition démographique où les taux de natalité et de mortalité passent de niveaux élevés à des niveaux bas (sous l'effet de meilleures conditions de santé dans les zones développées et urbaines).
- 6 Seuls six pays pour lesquels des données d'élasticité sont disponibles remplissent ces critères : le Burundi, le Gabon, le Libéria, le Nigéria, la République du Congo et la République démocratique du Congo.
- 7 La moyenne mondiale est inférieure à 0,4 (ONU-Habitat, 2010).
- 8 L'indicateur présente le sous-emploi comme un pourcentage de la population active totale ou de la population active occupée.
- 9 Selon la définition normalisée par l'OIT, l'emploi informel est le nombre total d'emplois informels exercés dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou des ménages produisant des biens pour usage propre ou employant des travailleurs domestiques rémunérés (OIT, 2014).
- 10 Voir aussi Cline (2004) pour un examen exhaustif des publications.
- 11 L'année 2010 a été supprimée pour l'Afrique de l'Ouest dans les chiffres sous-régionaux en raison du changement de base de calcul au Nigéria, qui a donné lieu à des valeurs de croissance atypiques.